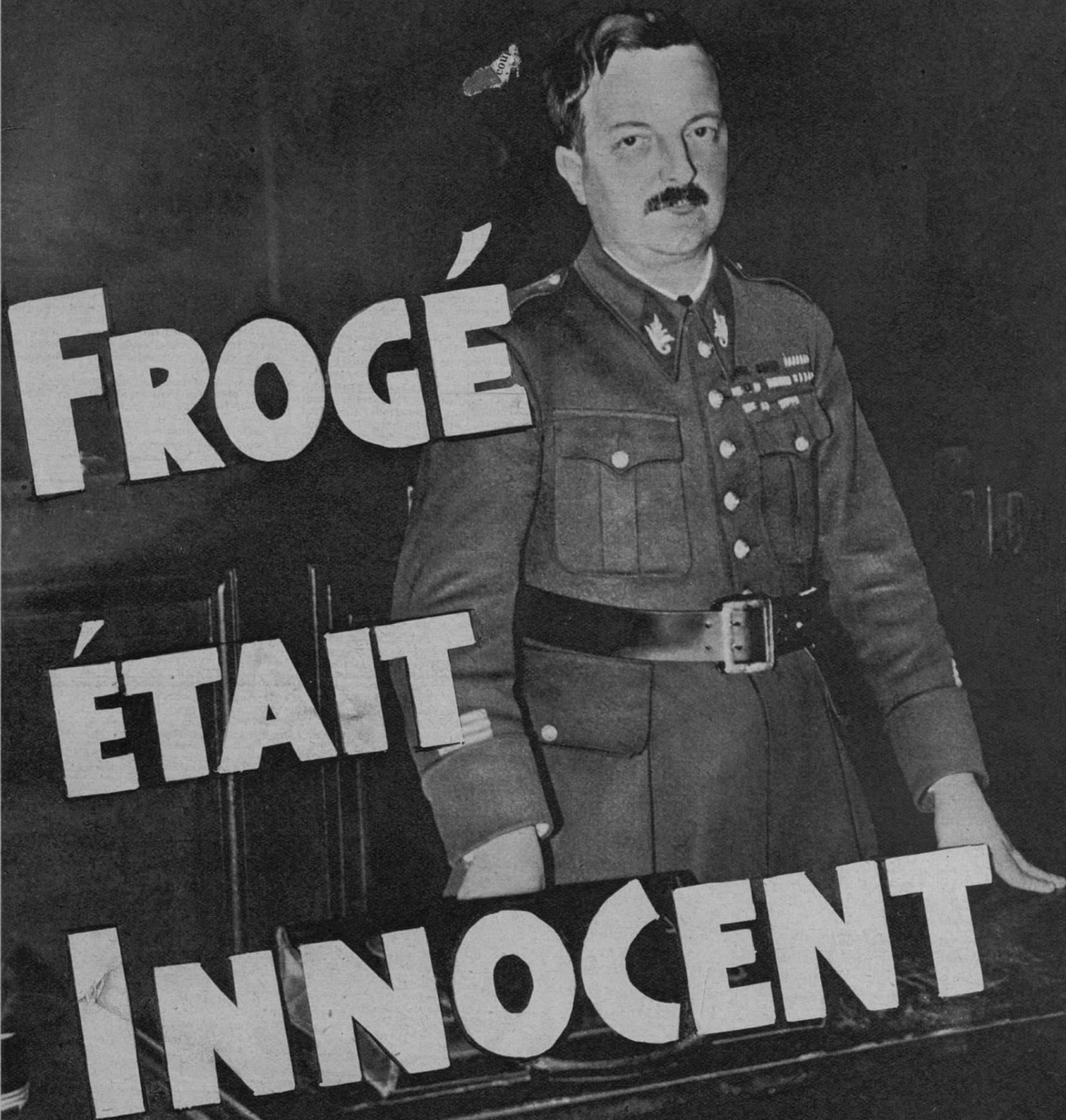


# POLICE MAGAZINE



*Lire, page 12, notre émouvante interview de l'intendant Frogé qui vient d'être remis en liberté et dont le procès sera certainement révisé d'ici peu. Ci-dessus : un portrait de l'homme que la grande Chancellerie de la Légion d'Honneur n'avait jamais voulu radier de son ordre. (M. P. P.)*

# LE RETOUR AUX ENFERS



XI (1).

Nourric et Duquenne.

Il y avait environ un mois que notre convoi était arrivé lorsque la *Maria* revint de Colombie, ramenant au bagne plusieurs évadés. Parmi eux se trouvaient notamment deux hommes dont le séjour ici avait fait une grosse impression : Nourric et Duquenne.

On connaît leur histoire tragique, au sujet de laquelle ils n'ont cessé de proclamer leur innocence.

Le 28 février 1927, un encaisseur était assassiné au Perreux ; il avait sur lui au moment du crime vingt-trois mille huit cent quarante-trois francs et avait été vu pour la dernière fois entrant au numéro 7, rue de la Fosse-Moreau. Là, malheureusement, habitait une famille dont la réputation était des plus fâcheuses : Nourric, sa femme, Blanche Nourric, et Albert Duquenne, le frère de celle-ci.

Carreleurs de leur métier, ils avaient eu à diverses reprises maille à partir avec la justice. Le mari, Marcel Nourric, type assez antipathique, avait été à trois reprises accusé de fautes assez graves, mais, chaque fois, avait bénéficié d'un non-lieu. La femme, Blanche Duquenne, était née dans l'Aisne à Fargniers, où ses allures cavalières, ses habitudes de se vêtir en homme pour travailler sur les chantiers lui avaient valu une réputation déplorable. Albert Duquenne, frère de la jeune femme, pâtissait de la suspicion qui pesait sur le ménage.

Il était donc facile aux enquêteurs de soupçonner les Nourric et Duquenne d'avoir assassiné l'encaisseur Després ; du doute à la certitude il n'y avait pas loin. Le 5 mars, en effet, le trio était arrêté, alors que personne encore n'avait de certitude sur la mort de Després. Le cadavre de celui-ci ne devait être retrouvé au quai de Bercy que le 13 avril.

Faute de preuves bien établies, les policiers se contentèrent d'assurer que les trois inculpés étaient bien capables d'avoir fait le coup. Ils devaient d'ailleurs trouver un appui sérieux dans la personne de Bayle,

le fameux expert qui se fit fort, avec le mouchoir trouvé sur la bouche de Després, la ficelle qui le ligotait et un bout de toile d'emballage, de prouver scientifiquement la culpabilité des carreleurs.

Ni les protestations d'innocence de Nourric et Duquenne, ni les difficultés matérielles qu'aurait rencontré l'assassinat fait dans les conditions supposées, ne purent infirmer les conclusions définitives de l'expert Bayle. Les Assises où les trois malheureux furent condamnés resteront célèbres dans les annales judiciaires. On sait que, plus que toute déposition, l'intervention de M. Bayle enleva la décision du jury. Nourric fut condamné aux travaux forcés à perpétuité, sa femme et son beau-frère à vingt ans.

Toutefois les savantes expertises sur les torsions de la ficelle et sur le nombre de nœuds dans le tissage d'un mouchoir n'avaient su avoir raison des protestations des inculpés. Condamnés, ils continuèrent à affirmer leur innocence.

Lorsqu'ils arrivèrent ici, leur attitude leur valut une certaine considération et, très rapidement, forçats et gardiens furent convaincus de leur innocence.

Ils restèrent au bagne pendant plusieurs années, pensionnaires sans zèle, mais corrects, occupés aux travaux de leur métier. En juin 1933, ils travaillaient à construire un pavillon de brique auprès des cuisines, tandis qu'en secret ils préparaient minutieusement leur évasion.

Le 5 juillet, après la soupe du soir, ils réussirent à s'enfuir par la crique Vache, accompagnés de cinq camarades.

Sachant quel prix l'Administration mettrait à leur arrestation, ils multiplièrent les précautions. Après s'être éloignés du camp, au lieu de prendre la mer aussitôt, ils s'enfoncèrent dans la brousse et s'y tinrent cachés pendant quatre jours pour tromper les chasseurs d'hommes. Le 10 à l'aube, ils s'embarquèrent à bord d'une petite chaloupe, emportant une provision de vivres qui devaient leur permettre de tenir la mer pendant quinze jours au moins.

Pendant deux jours tout marcha à souhait ; le vent leur était favorable, la mer était calme et ils réussirent ainsi à s'éloigner assez des côtes de Guyane pour n'avoir plus rien à craindre de leurs poursuivants.

Le 13 juillet, le temps brusquement changea, la mer se couvrit de petites vagues rapides qui annonçaient la tempête et celle-ci arriva brusquement sans que ces hommes dépourvus de toute expérience maritime pussent la prévoir. La chaloupe fut ballottée comme une coque de noix, le petit-mât et la voile triangulaire que les fugitifs avaient hissée furent arrachés par une vague. Les sept hommes couchés au fond de la barque, attachés aux bancs pour n'être pas enlevés comme des fétus de paille, durent subir pendant quarante-huit heures les coups des vagues, la morsure du sel dans les yeux, dans la gorge et dans les multiples blessures qu'ils s'étaient faites au cours de leur évasion et durant leur séjour dans la brousse. Pendant deux longues journées et deux nuits, la tempête fit rage et, ainsi que Nourric me l'a avoué, aucun ne comptait en réchapper !

— Même ceux qui ne croient plus à rien, m'a-t-il dit, se recommandaient à la Providence. Je ne suis pas un pilier de sacristie, mais, malgré ça, je me suis rappelé une prière que ma mère m'avait apprise quand j'étais petit. Nous ne comptions plus, ni les uns ni les autres, sur notre énergie ni sur notre chance. Il faut avoir vu la mer s'ouvrir de tous côtés, vous engouffrer tandis qu'aussitôt se dresse une montagne d'eau prête à s'écraser sur vous, pour comprendre le supplice que nous avons subi pendant ces deux jours-là.

De plus, le gouvernail était faussé. Lorsque, le 16 au matin, la tempête s'apaisa, les sept malheureux étaient épuisés ; les liens avec lesquels ils s'étaient attachés étaient entrés dans leur peau. Cependant, malgré leurs souffrances, ils durent, avant tout, s'occuper des réparations. Ce ne fut qu'après qu'ils s'aperçurent que tous leurs vivres étaient gâtés. Il ne leur restait plus qu'un litre d'huile et du sucre, bien enfermé dans une boîte de fer.

Nourric, que l'on considérait comme le capitaine de l'expédition, décida de rationner ses coéquipiers ; deux fois par jour, il distribua la portion la plus congrue : une petite cuillerée d'huile et deux morceaux de sucre. On pense bien que ces vivres ne pouvaient pas, malgré tout, durer très longtemps et, lorsque, le 28 juillet, leur barque fut découverte au large de Trinidad, les sept évadés n'étaient plus que de pauvres loques que l'on dut transporter à l'hôpital de l'Armée du Salut, où, petit à petit, on s'efforça de les ramener à la vie. Trois, cependant, ne purent survivre.

Nourric, Duquenne et les deux compagnons qui restaient avec eux furent pendant plusieurs semaines les hôtes de Port-

of-Spain ; mais ils savaient que, selon la coutume à Trinidad, ils devraient reprendre la mer lorsqu'ils seraient complètement rétablis. Trinidad ne garde pas, en effet, les bagnards, mais, ne voulant pas non plus les livrer à l'Administration pénitentiaire, elle leur donne une barque, des vivres et du linge pour qu'ils puissent à nouveau tenter l'aventure et gagner, si possible, un pays libre.

Cette fois, la bataille avec la mer devait durer cinq semaines. Pendant trente-cinq jours, ils furent le jouet de la tempête, du calme plat et du vent, qu'ils savaient mal utiliser ; ils souffrirent de la soif et du soleil, découragés, ayant abandonné tout espoir de revoir un jour la terre et appelant la mort comme une libération. Nourric dut empêcher à plusieurs reprises un de ses compagnons de se livrer aux requins qui suivaient leur barque. Pendant trente-cinq jours, ils payèrent de souffrances indescriptibles le droit de s'asseoir, libres, dans une taverne et de ne plus jamais craindre l'arrivée des policiers.

Hélas ! ils devaient aborder sur la côte colombienne entre Baranquilla et Santa-Martha. L'un d'eux avait succombé. Il ne restait plus que Nourric, Duquenne et un garçon dont la phthisie devait arriver rapidement à bout.

La police colombienne, moins humaine que celle de Trinidad, ne se contenta pas de renvoyer les forçats à la poursuite de leur liberté, elle les retourne au bagne.

Nourric et Duquenne avaient à peine eu le temps de se remettre de leurs souffrances qu'ils étaient réexpédiés vers Saint-Laurent.

Ils sont arrivés ici quelques semaines après notre débarquement, vêtus de toile à sac sur lesquelles de grosses lettres : T. F. avaient été tracées à la peinture rouge. Pendant quelque temps, ils ont erré dans la cour du blockhaus, voûtés, exténués, plus tristes que jamais et se refusant à toute confiance.

Les histoires les plus folles couraient sur leur compte. C'est assez longtemps après que je pus savoir leur odyssee, telle que je viens de la raconter. Il n'est pas nécessaire de dramatiser davantage ; les souffrances que ces deux malheureux ont endurées en un peu plus de quatre mois les ont vieillies de dix ans.

Il est toutefois à remarquer que, malgré leur équipée, ici, les surveillants n'ont pas été trop durs pour eux. On tient compte du doute qui pèse sur leur culpabilité. Un surveillant même leur disait récemment :

— Estimez-vous heureux d'avoir été repris, car vous serez certainement rappelés bientôt en France pour la revision de votre procès et, lorsque vous aurez obtenu votre

*Pendant deux longues journées et deux nuits, la tempête fit rage.*

(1) Voir *Police-Magazine* n° 298 à 307.



Nourric et Duquenne, à leur arrivée à Port of Spain, sont interviewés par un policier.

réhabilitation, vous pourrez tranquillement vivre sans avoir à craindre constamment d'être repris.

Le bruit d'ailleurs couru ici qu'un journaliste parisien venu jadis faire une enquête au bagne avait dit sans crainte qu'il croyait, lui aussi, à l'innocence de Nourric et Duquenne ; tout cela leur donne quelque espoir, mais, en attendant, ils sont là, dans l'enfer guyanais, à la merci d'une crise de dysenterie ou d'un accès de fièvre qui peuvent les envoyer en quelques heures aux « bambous ».

Malgré la discrétion de leurs confidences, j'ai pu, petit à petit, entrer en relation avec Nourric, le seul qui consente à parler ; il m'a refait le récit de toute son aventure, sans colère, avec une sorte de détachement dû, sans doute, à ses souffrances. Il m'a montré l'inconséquence de l'accusation qui a pesé sur lui :

— Puisque, me dit-il, on suppose que j'ai tué avec préméditation, comment peut-on soutenir que j'ai commis mon crime en pleine après-midi, à trois heures, alors que Desprès qui n'avait encore qu'une soixantaine d'années, pouvait parfaitement se défendre, crier et amener les voisins ?

« Le logement que nous habitions n'était pas si grand ; un simple appel aurait dû être entendu de la rue ou des maisons avoisinantes.

« Il en est de même pour la fameuse poussette ; nous l'avions faite avec une caisse montée sur des routes de bicyclette, dans le but de transporter nos outils. Comment peut-on admettre qu'à la tombée de la nuit, nous y ayons chargé le cadavre sanglant d'un homme, pour aller le jeter à la Marne ?

« Ces accusations ne résistent pas au raisonnement. L'expert Bayle nous a perdus en découvrant des combinaisons auxquelles je n'ai rien compris. Je crois que ce bonhomme-là aurait pu prouver, avec sa fameuse science, tout ce qu'il aurait voulu. Cela n'est pas difficile d'affirmer quelque chose quand personne ne peut vous répondre.

« Tu comprends, on peut avoir fait des blagues sans pour cela devoir être un assassin. Mais, à Paris, quand ils veulent prouver quelque chose, il n'est guère facile de sortir de leurs mains.

« Comme je faisais remarquer à Nourric que Desprès avait été vu chez lui pour la dernière fois, il répliqua :

— Nous habitions au 7 ; pourquoi le crime n'aurait-il pas pu être commis au 9 ? Ma mère a formellement accusé à Paris un nommé D... qui précisément habitait

ce 9. Personne n'a relevé l'accusation, D... est, paraît-il, introuvable ; la police n'a pas bougé et cependant elle le connaît bien. Lorsque nous sommes passés aux Assises, nous avions cité ce bonhomme comme témoin ; il n'a eu garde de se déranger. Pourquoi ne s'inquiète-t-on pas davantage de lui ? Je te garantis que, si je pouvais passer huit jours au Perreux, je saurais bien le retrouver. Ah ! si j'avais pu échapper aux Colombiens, regagner l'Europe et m'approcher de Paris, j'aurais pu peut-être prouver notre innocence.

« Comme j'adressais à Nourric, le jour où il me fit ces confidences, quelques paroles de consolation et d'encouragement, il me regarda profondément dans les yeux :

— Je crois que tu es sincère, me dit-il ; il y a des moments où l'on désespère de tout et un mot d'amitié fait plus de bien que tu ne peux croire. Ce qui a fini de m'achever ici — et ce disant il montrait sa figure ravivée — c'a été l'annonce de mon dernier malheur, la mort de mon petit gars de neuf ans. J'ai appris un jour, par une lettre officielle, qu'il était passé sous un camion à Pierrefitte. Tu comprends, il y a des gens pour qui il y en a de trop.

« A cette dernière évocation, les larmes roulaient dans les rides profondes qui, malgré son jeune âge, burinent la face de Nourric. C'était un désespoir sans cri, plus lamentable encore que la révolte contre la justice des hommes.

« Je crains fort qu'exténués, à bout de résistance physique ou morale, ces deux malheureux n'aient pas le courage d'attendre le résultat des démarches qui sont faites pour eux en France, et qu'ils tentent à nouveau, au risque de leur vie, l'aventure de l'évasion...

« Outre les tristes souvenirs que Nourric a gardés de son évasion et de ses deux traversées, il a rapporté au bagne une nouvelle sensationnelle : Bébé Mourey a été exécuté à Santa Martha.

« J'ai longuement parlé de Bébé Mourey, que l'on a appelé le Rocambole du bagne et qui a eu la vie la plus aventureuse qu'on puisse rêver (1). Je rappellerai rapidement l'homme que c'était avant de conter la fin de sa pittoresque existence.

« Parti très tôt à la conquête du monde, il avait roulé sa bosse dans tous les ports où le bateau à bord duquel il naviguait faisait escale ; il avait appris ainsi à baragouiner quatre ou cinq langues. Après dix ans de courses dans l'océan Indien et le Pacifique, il jugea bon de se fixer aux États-Unis, où il fut l'un des premiers gangsters. Il appartint aux premières organisations qui attaquèrent les banques à mains armées et un de ses coups les plus audacieux fut l'attaque de la Banque Schattuck à New-York.

(1) Voir Matricule 46635.

L'affaire avait été réglée dans ses plus petits détails. Mourey s'était assuré des coutumes de tout le personnel dirigeant ; il savait à quelles heures tel et tel employé se trouvait à son poste et, après avoir minutieusement réglé son coup de main, il arriva à la Banque accompagné de six hommes. Chacun des bandits se dirigea vers un des points les plus importants de l'établissement, soit au guichet de la caisse, soit devant les portes des principaux directeurs. Chacun des hommes avait minutieusement réglé sa montre sur celle de Mourey, et, à l'heure désignée d'avance, tous les sept agirent brusquement avec la plus grande rapidité.

Les téléphones furent coupés, les employés désarmés et enfermés à double tour dans leurs bureaux. Le petit personnel, sous la menace des revolvers, reçut l'ordre d'entrer dans une pièce où il fut entassé et enfermé lui aussi sans communication possible avec l'extérieur. Tout ceci avait été exécuté en quelques minutes et, tandis que ses hommes continuaient de mettre l'ordre dans la maison, Mourey sortait tranquillement, lesté d'une dizaine de millions ; l'homme en effet était fort bien renseigné ; il avait agi exactement le jour où la Banque avait fait l'un de ses plus gros encaissements, et dans les dix à quinze minutes qui avaient suivi l'arrivée de cette somme chez le caissier principal.

Pendant plusieurs jours, les journaux américains avaient, paraît-il, été pleins du récit de cette aventure et de tous les détails sur les recherches de la police. Mourey s'était habilement caché et ne put être retrouvé. Dès que l'oubli se fit sur son aventure, il jugea bon de disparaître, gagna le Mexique et, de là, s'embarqua pour la vieille Europe. Je ne sais comment il réussit à débarquer en France, mais, en tout cas, au bout de peu de temps, il était devenu tristement célèbre dans les plus mauvais quartiers de Paris.

Chef de bande, il fut mêlé à de nombreuses affaires, qui, moins fructueuses que celle de la Banque Schattuck, n'en alertèrent pas moins toutes les polices de France. Celles-ci furent plus heureuses que les détectives américains et, un beau jour, Mourey vit ses exploits prendre fin sur les bancs de la Cour d'Assises. Il y récolta vingt ans de travaux forcés et arriva ici, précédé d'une réputation d'homme terrible. Rapidement il prouva le bien fondé des bruits qui couraient sur lui ; il fut au bout de quelques semaines considéré comme un « terreur » et les hommes qui se souviennent de lui racontent sur lui les histoires les plus abominables. Un tel énergumène ne devait pas manquer de s'évader, et deux fois il faussa compagnie à ses gardiens, la première par la brousse, la seconde par la mer.

« On a raconté qu'il était arrivé en Colombie à demi mort ; à cette époque le Gouvernement colombien ne rendait pas encore les bagnards, il trouva donc moyen de se faire soigner, d'apitoyer quelques braves gens et de s'infiltrer lentement à la fois dans la police colombienne et dans la pègre de Baranquilla et de Santa Martha. Peu soucieux de mener toute sa vie la lutte contre les policiers inmanquablement les plus forts, il avait résolu de trahir son milieu à leur profit. Tout d'abord indicateur, puis vague détective il s'était vu charger de faire la police à Santa Martha. Il connaissait si parfaitement les milieux équivoques qu'il pouvait à la fois trahir et son administration et ses anciens compagnons au mieux de ses intérêts.

« Il s'était fait une spécialité de chantage parmi les souteneurs. Connaissant chacun d'eux, le nombre de femmes qui travaillaient pour eux et à peu de choses près ce

Dans le ruisseau, il rendit au diable son âme de troltre et de bandit.



qu'elles devaient leur rapporter, il les imposait de tant par semaine. A la moindre incartade, homme, femme et clients se voyaient arrêtés, traduits devant les tribunaux sans souci du scandale et, avec ces moyens, Mourey s'était fait une solide réputation de gangster. Bien entendu, tous ces messieurs avaient dû céder les uns après les autres et l'impôt que Mourey encaissait chaque mois devait représenter un traitement d'ambassadeur.

L'aventure dura presque dix ans. De temps en temps il se trouvait bien un « barbeau » un peu plus audacieux qui tentait de se révolter, mais il était rapidement mis à la raison ou était retrouvé un matin mort dans un caniveau, un couteau au milieu du dos.

L'ancien bagnard en avait pris une sûreté qui devait causer sa perte. Bien qu'il n'ignorât pas quelles haines il avait suscitées ni les projets que certaines de ses victimes nourrissaient en secret, chaque jour il faisait avec une crânerie assez sympathique le tour de tous les bouges. Sans souci de l'heure ni des dangers qui le menaçaient, il allait tranquillement, fumant ici un cigare, buvant là un verre de fine, prenant ailleurs sur ses genoux la plus jolie fille et, après une conversation d'affaire avec les patrons, regagnait à l'aube son domicile sans autre compagnie que celle de son browning.

Il eut le malheur cependant, un soir de mars 1933, d'accepter l'invitation d'un mac à l'occasion de l'arrivée d'une nou-

(Suite page 4.)

LIBÉRÉ 16444  
(Ex-matricule 46635)

# On accuse, on plaide, on juge...

**Recto-verso.**

Gonzague X..., vers la fin de 1918, époque joyeuse ouverte par l'armistice, avait fait la connaissance de Raymonde D... sur les Boulevards, un dimanche. Il était âgé de 22 ans. La guerre ne l'avait pas pris, sa situation était belle pour un garçon de cet âge. La petite travaillait aussi. Ils s'aimèrent avec l'idée de s'épouser peut-être un jour...

Mais Raymonde eut un tort, celui de devenir grosse dès les premiers mois de la liaison.

Gonzague ne dit rien, il fit cependant assez piteuse mine pour que sa maîtresse comprit.

Evidemment, se dit-elle, « Zague » n'est pas très bien emballé. Il me reste une ressource, c'est d'aller chez la sœur de ma mère, en Bourgogne, mettre mon petit au monde. Peut-être que la séparation semblera assez dure à mon ami pour qu'il me rappelle...

Alors... alors, c'est moi qui lui montrerai de l'humeur et nous serons bien prêts de nous entendre pour toujours.

La maman de Raymonde n'était pas curieuse. Elle faisait partie de cette catégorie de femmes qui s'hypnotisent sur de petits tracés sans importance réelle et ne voient pas les grands remous de la vie. Raymonde partit, fut très bien reçue chez sa tante et accoucha d'un enfant monstrueux.

Tant pis, tant mieux, pensa la jeune femme lorsqu'on put lui apprendre la facheuse nouvelle. C'est tout de même mon sang. Je l'aimerais plus que s'il était beau.

Raymonde agit dès lors comme l'eût fait n'importe quelle mère véritable à sa place. Elle demeura chez sa tante, s'occupa à de menus travaux, oublia Gonzague pour soigner son petit phénomène. Et le petit phénomène grandit dans sa hieure, mais auprès de sa mère, jusqu'au jour où la riche propriétaire d'un château du voisinage, une femme à la réputation aussi étrange que bien établie, trouva moyen d'avoir une panne d'auto devant la maison qui abritait Raymonde et ses proches.

Reçue avec égards, cette dame, une Anglaise, s'arrangea pour voir l'enfant et finit par dire qu'elle n'était venue que pour cela.

Ensuite, elle offrit à la jeune mère de l'emmenner avec son petit, car elle avait besoin d'une dame de compagnie et de s'intéresser à quelque chose qui sortit de l'ordinaire.

C'était terriblement vrai.

Mrs. W..., veuve d'un grand seigneur, brûlé par l'alcool avant la cinquantaine, possédait un tempérament de feu que seul le sens de la correction, le fameux *canal* britannique, retenait au bord du scandale.

En moins de trois ans, elle fit de Ray-

monde une femme à son goût — un goût extrêmement spécial — et l'associa aux pires débauches.

La mère du jeune monstre, à partir de ce moment ne vécut donc plus que pour l'assouvissement de passions féminines, au point de se désintéresser de son fils qui fut placé dans un asile lointain.

Et beaucoup de temps s'écoula.

Mrs. W... enfin mourut, mais en oubliant de tester, si bien que Raymonde, véritable épave, minée par les excès, abandonnée de tous n'eut que la ressource de regagner Paris.

Elle y vivait misérablement lorsqu'un soir rue Auber, elle fut frappée par la présence à son côté d'un homme qui lui souriait.

Elle tenta de fuir ce regard aigre et légèrement railleur du sire, mais l'autre soulevait son chapeau et murmurait son nom.

C'était Gonzague.

A la vérité, un Gonzague vieilli, bien différent du jeune godelureau connu jadis.

Le nouveau offrait aux regards une taille sanglée dans un pardessus à épaules retroussées, mais pisseux. Il avait la figure enduite de poudre, la bouche saignante, des yeux canaille, une allure louche et inquiétante.

Raymonde, tant était grand son trouble, ne remarqua pas tout de suite ces détails révélateurs. Elle n'avait somme toute pas grand'chose à reprocher à cet ami des jours passés. Pas grand'chose ou trop. L'heure ne lui sembla pas propice aux rancœurs. Elle rendit donc le salut qu'on lui faisait, se laissa prendre le bras et suivit l'homme peut-être parce qu'elle avait faim... Faim d'un sandwich et soif, soif d'un verre de vin rouge...

Devant le tribunal correctionnel, c'est un bien curieux couple qui se dresse au banc des prévenus entre les gardes indifférents.

Affaire : Ministère public contre X..., Gonzague, et D..., Raymonde, a appelé l'huissier audencier.

Vous êtes prévenus l'un et l'autre du délit de coups et blessures, marmonne le président. Vous avez beaucoup aggravé votre cas en frappant avec la dernière brutalité le patron de l'hôtel, venu vous prier de ne plus faire de scandale dans son établissement. Enfin, si on vous a maintenu sous les verrous, X..., c'est parce que vous vous livriez sans vergogne et depuis des années au racolage dans un but sur lequel il est pénible d'insister... Quant à vous, femme D..., c'est en votre qualité de vieille habituée des cabarets interlopes... Vous reconnaissez les faits ?

Un signe de tête servira de réponse aux deux épaves de la « Grande Ville » dont l'histoire déjà lointaine a servi de prélude à ce compte rendu d'audience.

Ils feraient pitié s'ils ne procuraient pas aux regards fixés sur eux une sorte d'horreur étrange, ces misérables êtres littéralement rongés par le vice, l'âge et les privations.

Hâves, habillés avec cette ignoble élégance des gens qui veulent paraître sans y parvenir, Gonzague et Raymonde n'auront pour les défendre qu'une jeune stagiaire pleine de bonne volonté, mais aussi ignorante de l'âme de ses clients que des passions auxquelles ils ont cédé.

Et, c'est pour abrégé le pathos lamentable de cette innocente licenciée en droit que le président l'arrêta avant sa péroraison par les mots sacramentels.

Maître, la cause est entendue : trois mois et un jour de prison à chacun de vos clients...

Les petites causes n'ont que de petits effets en justice expéditive. Heureusement pour la Justice tout court...

J. C.

## Quand on ronfle.

Le ménage... appelons-le Durand... est marié depuis quatre ans. L'harmonie parfaite devrait y régner : la femme est jeune, jolie, élégante ; le mari, travailleur et séduisant. Pourtant le parfait accord y est inconnu.

Pourquoi ? Parce que le pauvre Durand ronfle et que sa charmante épouse ne peut supporter cette musique nocturne.

Faisons chambre séparée, suggère la jeune femme.

Un ménage qui ne prend pas le sommeil quotidien dans la même chambre est un ménage brisé ! réplique, sentencieux, le mari.

Alors fais-toi opérer, j'ai vu un chirurgien qui garantit que l'opération est bénigne, sans danger et sans douleur, et, après, le ronfleur ne ronfle plus !

La suggestion ne séduit guère l'époux qui ne dit ni oui ni non, mais ne se fait pas opérer et se refuse aux deux chambres. La femme alors prend une décision énergique : elle demande le divorce.

Considérant, dit-elle, que le ronflement du sieur Durand lui rendait tout sommeil impossible, que ce manque de repos amenait des perturbations graves dans sa santé et que, jusqu'à son mariage, parfaitement équilibrée, elle était à présent nerveuse, affaiblie et souffrante.

Considérant que, le mari se refusant à la laisser se reposer dans une autre chambre que la sienne et se refusant également à se

# LA LUNE DE MIEL INTERROMPUE



Mr. et Mrs. Leeman venaient de se marier. Un mariage d'amour. Et, pour cacher leur lune de miel, ils étaient partis s'installer dans un délicieux cottage de la banlieue de Londres. Ils espéraient être merveilleusement heureux, mais quelle ne fut pas leur déception, dès le premier matin, quand ils furent réveillés au petit jour par le chant d'un coq ! Les matins suivants, il en fut de même. Ce coq appartenait à une basse-cour toute voisine et n'avait pas envie de changer ses habitudes ; tous les matins, il réveillait par ses cocoricos les jeunes mariés qui, comme tous leurs pères, eussent préféré faire grasse matinée. Finalement, ceux-ci décidèrent d'intenter un procès au propriétaire du volatile chanteur. Voici le couple venant déposer devant le tribunal. Si la jeune femme a l'air de prendre la chose gaiement, en revanche son mari semble bien soucieux. (A.)

laisser opérer, la dame Durand ne peut continuer à mener la vie commune...

Le ronflement de l'un des conjoints est-il un cas de divorce ? La question semble assez cocasse et de nature à inspirer quelque vaudeville, mais les magistrats — qui ont peut-être des épouses « ronfleuses » — ont trouvé le cas sérieux puisqu'ils ont pris huit jours avant de le « solutionner » comme on dit au Palais. Il était vraiment difficile de déclarer que le ronflement constituait l'injure prévue par la loi et de nature à faire prononcer le divorce, mais, après réflexion, ils ont trouvé une solution imprévue en ordonnant une enquête.

On se demande ce que sera cette enquête ? Enverra-t-on un magistrat, dans la chambre conjugale, assister au sommeil du ronfleur qui, sous le coup de l'émotion, ne ronflerait peut-être plus ?

## Satires et satyres.

Quatorzième chambre correctionnelle : au banc des prévenus, un homme assez élégant à qui est reproché un délit un peu spécial... Dans un wagon de métro désert, — il était près d'une heure du matin, — ce psychopathe malchanceux éprouva subitement l'irrésistible désir de se « dévoiler » quelque peu, s'il est permis de dire ; or, le voyageur qui lui faisait face, le seul voyageur nocturne de ce wagon, était — et c'est pour cela que le psychopathe peut être qualifié de malchanceux — un inspecteur de la Police judiciaire nommé Boileau, qui vint à la barre préciser les faits.

M<sup>e</sup> Raoul Dupin qui défend le prévenu plaide que la publicité exigée par l'article 330 était, en l'occurrence, assez restreinte puisqu'une seule personne assistait au geste évidemment regrettable du voyageur, mais que la pudeur de l'agent Boileau bien qu'outragée ne devait pas l'être trop gravement car l'inspecteur, au cours de sa vie professionnelle, avait dû en voir bien d'autres.

Et puis, conclut M<sup>e</sup> Raoul Dupin, quand on porte un patronyme que les satires rendent illustre, ne doit-on pas être indulgent pour... les satyres !

Le tribunal sourit : il était désarmé et ne prononça qu'une peine légère encore mitigée par le sursis.

## Vous n'êtes pas mon amant.

Une jolie femme élégante et « platinée », semblable à une poupée toute neuve qui sort de sa boîte, est assise, timide et apeurée, au banc des prévenus de la douzième chambre correctionnelle.

Vous êtes, lui dit le président, poursuivie pour avoir, d'un coup de revolver, blessé votre ancien ami M. Robert Dupont.

Il m'avait promis de m'épouser, soupire-t-elle. Depuis un an que j'étais avec lui il ne cessait de me jurer un amour éternel et puis, brusquement, il m'a écrit que c'était fini... J'ai été folle de douleur, de colère : je me suis précipitée à son bureau, on m'a ouvert la porte, j'ai tiré sans regarder, il est tombé et je me suis sauvée pour aller me constituer prisonnière au commissariat.

Le président explique que le blessé touché en pleine poitrine a été longtemps entre la vie et la mort. Aujourd'hui, et sans avoir revu la meurtrière chez le juge

d'instruction, il viendra à la barre se porter partie civile contre elle.

Alors, interroge, émue, la jeune femme, je vais le voir ici ?

Faites entrer le plaignant ! déclare le président en guise de réponse.

Un jeune homme élégant, mince et brun, le bras en écharpe, — il ne semble pas tout à fait remis de sa blessure, — se présente à la barre... La jeune femme pousse un cri.

Mais... mais... je ne connais pas ce monsieur !

Ledit « monsieur » la regarde et déclare lui aussi :

Moi non plus, je ne connais pas mademoiselle, je l'ai d'ailleurs déclaré au juge d'instruction qui est venu me voir à la clinique, il a souri, me croyant sous l'emprise de la fièvre. Aujourd'hui, mademoiselle confirme ce que j'ai dit : nous ne nous connaissons pas !

Tremblante, la prévenue murmure : Non, monsieur, vous n'êtes pas mon amant !

Je n'ai en effet, mademoiselle, jamais eu cet honneur... dangereux !

Pourtant, vous vous appelez bien Robert Dupont ?

Oui.

Et vous habitez bien à l'adresse qu'il m'avait donnée, puisque je vous y ai trouvée.

Oui.

Cruelle énigme... aurait dit Paul Bourget. Le substitut trouve d'ailleurs assez facilement la clé du mystère : d'après lui, l'amant de la jolie blonde, sans doute marié, s'est présenté à son amie sous le nom de M. Robert Dupont qu'il connaissait et il a donné l'adresse de ce dernier.

Il me recommandait d'ailleurs de ne jamais venir à son bureau, déclare la prévenue ; nous nous rencontrions dans un hôtel voisin de l'Étoile et je lui écrivais poste restante.

Elle réfléchit un instant et a ce mot imprévu :

Avant de tirer... j'aurais dû regarder celui sur qui j'allais décharger mon revolver !

Evidemment, fait le substitut, il est déjà regrettable de tirer sur celui qui vous abandonne... mais, vraiment, sur quelqu'un qu'on ne connaît pas... c'est abusif !

La prévenue se retourne vers sa victime :

Monsieur, dit-elle, je vous demande pardon... vous n'êtes pas mon amant, et je regrette infiniment, je regrette du plus profond de mon cœur de vous avoir blessé !

La victime, magnanime, réplique :

J'ai failli être tué par vous, mademoiselle, mais je vous pardonne et je supplie le tribunal d'être indulgent pour vous !

Le tribunal entend cet appel puisqu'il ne condamne qu'à six mois de prison avec sursis la jeune personne « platinée » qui murmure :

Ah ! si jamais je retrouve l'autre... le vrai !

Sans doute tient-elle encore quelques balles en réserve...

SYLVIA RISSER.

## PROCHAINEMENT :

### Lorsque j'étais contrebandier sur la frontière espagnole.

## LE RETOUR AUX ENFERS

(Suite de la page 3.)

velle Française. On devait ce soir-là fêter la fraîche recrue en buvant du champagne et Mourey savait très bien qu'aucun de ses hôtes ne pourrait l'avoir par le vin ni par l'alcool. Il but donc jusqu'à l'aube, criant plus fort que tous les autres, lutinant toutes les filles, mais ne perdant pas des yeux les gestes des autres hommes et sentant tout près, dans sa poche, son revolver chargé de six balles.

Il allait être l'heure de terminer la fête, et tous les souteneurs étaient ivres à crouler. Mourey avait été plus fort qu'eux : buvant plus que tous ; il avait réussi à les mettre knock-out sans qu'aucun eût eu le moindre geste pour exécuter le projet dont ils avaient convenu. Mourey « l'indie » pouvait partir, il ne risquait plus rien et, une fois de plus, ayant joué le jeu difficile, il avait gagné.

Il allait franchir le seuil du bouge, lorsqu'une fille à laquelle il ne prêtait aucune attention saisit un siphon et le lui lança à toute volée en plein crâne.

Mourey ne fut pas tué sur le coup ; il paraît qu'après être resté plus d'une heure sans connaissance il revint à lui et, tandis que tous les autres hommes étaient encore saouls, devant la fille qui l'avait exécuté, il s'efforça, à deux ou trois reprises de sortir son browning pour se venger. Malgré son énergie, il n'eut pas cependant la force d'achever son geste et, avant le passage des boueux dans les rues, il avait rendu au diable son âme de bandit et de traître.

La fin de Mourey était digne de son existence et la nouvelle que nous en avons apportée Nourric a été accueillie ici par une satisfaction générale. Quelle que soit la valeur morale des hommes qui expient au bain leurs misères, aucun ne peut admettre qu'un de leurs frères, ayant souffert les mêmes peines qu'eux, ayant maudit avec eux les juges et les policiers, puisse trahir son milieu et passer de l'autre côté de la barricade. Après avoir été un « homme » digne de l'admiration de ses pairs, mon ami Bébé Mourey était devenu un tel traître que moi non plus, je ne saurais regretter sa mort.

(A suivre.)

LIBÉRÉ 16444  
(Ex-matricule 46635).

# L'HOMME DES SEPTIÈMES



*Son vice est d'aimer les chambres de bonne.*

J'ÉTAIS à la terrasse d'un café avec Marcel G...

Marcel G... est un grand garçon sympathique qui s'occupe depuis longtemps de sociologie et m'a souvent étonné par la sûreté de ses renseignements.

— Tiens, voilà « l'homme des septièmes » ! fit-il tout à coup en me montrant un individu parfaitement insignifiant qui passait à la hauteur de notre table.

C'était un passant comme on en voit beaucoup. Le type parfait du petit bourgeois moyen, habillé correctement, sans plus ; son passeport devait porter « aucun signe particulier ». On remarquait simplement une certaine nervosité dans ses mains jointes derrière le dos, mais rien de plus inquiétant, cependant, que le geste machinal de quelqu'un qui sent qu'un rendez-vous va être manqué...

— Un des plus sales bonshommes que je connaisse, précisa Marcel G...

— Que voulez-vous dire par « homme des septièmes ?... »

— Ce n'est qu'à partir des septièmes étages qu'il peut goûter les joies que d'autres hommes apprécient sans aucune complication !... Et encore faut-il qu'il passe par l'escalier de service !...

« Vous connaissez évidemment ces anormaux qui réclament dans les maisons d'amour des mises en scène spéciales : les uns ont besoin, pour éprouver un plaisir que l'amour normal leur refuse, de se croire dans une gare, d'autres se prennent pour des chiens, d'autres réclament du sang sur les chairs qu'ils convoitent... Mais ces formes de dépravation vous sont connues, je suppose, avec toutes leurs variantes... »

« L'homme que je viens de vous montrer ne veut pas de ces comédies tarifées... Son vice est d'aimer dans les chambres de bonne, tout simplement... »

« Certains individus, lorsqu'ils trouvent gentille la femme de chambre de la maison où ils ont été invités, jugent piquant de lui demander un rendez-vous pour son prochain jour de sortie et de l'amener alors dans un restaurant de luxe pour jouir du plaisir tout nouveau qu'ils lui offrent... »

« Lui est beaucoup plus compliqué. « Lever » une cuisinière ou une bonne à tout faire ne lui suffit pas. Il faut que l'une de ces pauvres filles se donne à lui dans la chambre qu'elle occupe sous les toits.

« Pour cela, tous les moyens lui sont bons »

« Tantôt, il débauche une malheureuse par l'attrait d'un portefeuille bien garni ; tantôt il ne craint pas de

se faire passer pour un inspecteur de la Sûreté et fait chanter ses victimes en les menaçant de les arrêter pour quelques morceaux de sucre ou un saucisson qu'il prétend disparus chez leurs patrons ; d'autres fois, il se déguise en garçon livreur et joue son jeu « au sentiment » ; parfois il est ouvrier plombier afin de pouvoir rôder plus librement sous les combles... Très adroit, il s'est toujours arrangé pour ne faire l'objet d'aucune plainte et personne ne peut s'opposer à ses débauches.

« Aucune des pauvres filles qu'il a tenues

entre ses bras n'a jamais osé le faire poursuivre, et pourtant dans quel état les laisse-t-il, m'a-t-on dit !... Mais l'imprudente qui s'attaquerait à lui ne risquerait-elle pas, d'abord, de se faire mettre à la porte par ses patrons, pour être l'objet, même involontaire, d'un scandale !... »

« C'est surtout en hiver qu'il opère. Vous savez que les chambres destinées aux « gens de maison » sont encore trop rarement chauffées, et parfois n'ont même pas l'électricité. Notre homme éprouve un excitant supplémentaire à se trouver une nuit dans l'atmosphère pénible où vit, pendant des mois, celle dont il fait sa maîtresse passagère. S'il pleut, s'il y a des gouttières, sa joie devient féroce. Ce monstre aime que le carrelage soit glacé et que l'aiguille du réveil soit fixée pour toujours sur une heure où le soleil ose à peine se montrer.

« Alors — je le tiens d'une de celles dont il s'est servi pour apaiser ses étranges désirs — sa passion ne connaît plus de bornes. Ce petit être, qui passe inaperçu dans la rue, est doué d'un tempérament terrifiant. Il laisse ses partenaires à moitié mortes et portant sur tout le corps les traces de ses fureurs... »

« Le plus grand malheur, c'est que ce vilain monsieur fait école, ai-je pu savoir. Oui, il forme des disciples. Ils sont maintenant cinq ou six qui se réuniraient, si je suis bien informé, dans un petit appartement de Grenelle, pour se raconter chaque semaine les prouesses qu'ils ont réalisées depuis leur dernière rencontre... Il paraît que cela aussi fait partie de leur plaisir ! »

« Comme rien n'est plus contrariant qu'un anormal, ils convoquent ce jour-là, pour les servir et leur passer des apéritifs, une prostituée qui, grassement payée, porte bonnet et tablier fin de femme de chambre, et à laquelle ils témoignent le plus profond respect. Un jour, un « extra » qui remplaçait la figurante habituelle, malade, a cru bien faire en mettant un corsage plus transparent qu'une feuille de cellophane et sous lequel pointaient des seins ravissants. C'était la gaffe ! Elle se vit priée d'un ton sec d'aller s'habiller convenablement si elle ne voulait pas perdre son cachet. On lui expliqua aussi que ces messieurs lui demanderaient l'un après l'autre d'aller la rejoindre dans la chambre qu'elle était censée occuper au dernier étage de la maison : à cela elle devait répondre, pour toucher une très bonne gratification, qu'elle était une fille honnête et que, si, dans la nuit, quelqu'un s'avisait de vouloir forcer sa porte pour arriver jusqu'à elle, elle n'hésiterait pas à se servir d'un petit revolver caché sous son oreiller !... »

« Là se borne, en général, le travail de la prêtresse qu'ils engagent tous les huit jours pour cette mascarade. Sans doute cette petite préparation les met-elle en train pour la semaine qui vient.

« Cela vous effare ? »

— Il y a de quoi ! »

— Mon pauvre ami, plus l'on se penche pour étudier la vice et plus on s'aperçoit qu'il prend facilement des formes nouvelles.

« Nous autres qui cherchons à le dépister, nous sommes toujours en retard. C'est comme les maladies : dès qu'on sait en guérir une, une nouvelle surgit, qu'on ne connaissait pas.

Roger de MAYNARD

*Doué d'un tempérament terrifiant, il laisse ses partenaires à moitié mortes.*



# Les Héroïnes de l'Espionnage



Pour ma première mission, l'on me donna l'ordre de gagner Metz.

« Simone de l'armée de Lorraine » nous raconte comment elle vécut en Allemagne de 1914 à 1916.

À la porte de la petite villa de Cannes où nous venions de sonner, une dame aux cheveux gris apparut. Elle parlait d'une voix calme et un gai sourire éclairait son visage dont l'âge n'avait pas altéré l'apparence d'enfantine candeur. Que nous étions loin de l'espionne classique, de la « vamp » élégante et perverse dont toute la beauté et l'astuce sont mises au service de la patrie... Trois jeunes gens travaillaient dans une chambre on les apercevait par la fenêtre ouverte. Comment cette petite bourgeoise, cette mère de famille avait-elle pu, durant les années les plus tragiques de la guerre, risquer héroïquement sa vie pour la France en danger ?

Car la bonne rentière de Cannes n'était autre que M<sup>me</sup> Mathilde Lebrun, un des meilleurs agents secrets qui travaillèrent jadis pour le service de contre-espionnage et qu'on connaissait au Deuxième Bureau sous le surnom de « Simone de l'armée de Lorraine ».

Certes, « Simone » n'a pas dans le public la célébrité de quelques-unes des femmes qui ont inscrit des pages dramatiques et sanglantes dans l'histoire de l'espionnage : les Marthe Richard ou les Mata Hari ont fait plus de bruit dans le monde. Pourtant comme elle est émouvante, la carrière de cette veuve de sous-officier qui, dès le début de la guerre, se sentit obstinément poussée par son patriotisme vers la « carrière » aventureuse d'où l'on sort rarement vivant !

Elle-même, après plus de vingt ans, semble encore étonnée de sa réussite :

« Je ne savais pas un mot d'allemand, nous explique-t-elle avec simplicité, je n'avais aucun ami influent pour me recommander aux services intéressés, ni, naturellement, la beauté diabolique de Mata Hari. Mais mon bon sens et aussi, il faut bien le dire, mon ignorance me servirent. Vous verrez comment. »

Pour sa première mission, en décembre 1914, on me donna l'ordre de gagner Metz ; j'aurais pu passer par la Suisse, mais je préfèrai traverser les lignes ennemies.

Sans parler l'allemand ?

Oui... Evidemment on m'arrêta ; on m'interrogea, je ne compris rien et mon ahurissement fut sincère. On me demanda alors de m'expliquer en français, mon attitude ayant fait bonne impression sur les officiers ennemis. Je racontai alors que je cherchais à gagner Bruxelles — occupée par l'armée allemande — pour gagner ma vie et celle de mes enfants.

D'abord on me prit pour une folle, puis pour une simulantrice en fin pour une espionne. Mais je répétai avec tant de naïveté et de conviction ma « petite histoire » qu'on finit par me croire.

## Espionne allemande.

C'est alors qu'un officier me dit : « Au lieu d'aller chercher à Bruxelles un emploi problématique, vous feriez mieux de travailler pour nous. »

« J'ai fait semblant de trouver sa proposition scandaleuse, j'ai évoqué ma qualité de Française... et je repoussai l'idée d'espionner ma patrie. Et, pourtant, ce que l'officier me proposait, c'était



On m'arrêta. On m'interrogea.

le rêve de ma nouvelle existence ! D'un seul coup on m'offrait, en effet, d'être la confidente de ces messieurs du Service d'espionnage allemand, de me payer mes déplacements, de me donner des passeports... et je pourrais tranquillement travailler pour la France sous la protection de l'ennemi !

Pour jouer jusqu'au bout la comédie, je refusai. Dans ce cas, madame, me dit l'officier, que ferons-nous de vous ? Nous vous enverrons à la justice civile. Que fera-t-elle, la justice civile ? Elle vous renverra à nous. Alors... à notre très grand regret, nous serons forcés de vous fusiller.

Evidemment, cette éventualité n'était pas attrayante. Je fis mine de me troubler. L'officier vit ma résistance faiblir. Il employa un dernier argument :

« Vous n'ignorez sans doute pas, madame, que nous sommes extrêmement généreux avec nos agents. Nous leur donnons parfois jusqu'à trois et quatre mille francs par voyage. »

Je fis semblant d'être très alléchée par cette générosité, cependant je demandai quarante-huit heures de réflexion. Ce délai passé, j'ai accepté la proposition qui m'avait été faite. Le capitaine B... me tendit la main. Ce geste signifiait que j'étais admise au service de l'Allemagne. On me conduisit à Lorrach, où on me remit 250 francs pour mes frais de voyage en Suisse, ainsi qu'un laissez-passer. Le 2 janvier 1915, je franchissais la frontière française.

## La confidente de von Gebstattel.

« Mes premières « sorties » et « rentrées » se firent sans difficulté. Je rapportais d'Allemagne des renseignements précieux, tandis que je transmettais à mes chefs allemands des indications et des tuyaux que je recevais des officiers français et qu'on avait en réalité, aucune valeur. »

Pourtant mes chefs ger-

Je fus réveillée une nuit par des coups frappés à ma porte.

maniques se montraient de plus en plus contents de moi. Mon visage simple, mon ignorance complète de l'allemand leur inspiraient une confiance absolue. Un jour, mon chef, le capitaine Reibel, me dit :

« Je change de service, madame. Je vous présente mon successeur. J'espère que vous vous montrerez, sous ses ordres, aussi bon agent que vous avez été sous les miens. Je lui ai déjà dit tout le bien que je pense de vous. Il sait tous les services que vous nous avez rendus. »

Et j'appris que le successeur n'était autre qu'un des plus fameux as de l'espionnage allemand, le célèbre lieutenant von Gebstattel.

Nous sommes devenus bientôt de très grands amis, et sa confiance en moi fut nullement inférieure à celle de son prédécesseur. Une fois comme j'allais quitter

Metz pour rentrer en France, Gebstattel me demanda :

« Vous vous arrêterez sans doute quelques heures à Paris ? »

Certainement.

J'ai un service à vous demander. Pourriez-vous me rapporter une boîte de bonbons de chocolat ?

« Je n'ai pas besoin de m'arrêter pour cela à Paris. On trouve d'excellents bonbons à Nancy par exemple. »

Sans doute, mais je ne veux pas des bonbons quelconques. Je veux des chocolats de la maison M... Vous entendez bien. N'allez pas ailleurs... Je veux des bonbons de chez M... !

Je me suis bien amusée de la galanterie de von Gebstattel, qui voulait, sans doute, faire cadeau à quelque Berlinoise élégante, en pleine guerre, nous étions en avril 1915 — de bonbons parisiens, et d'une marque célèbre entre toutes. Je promis naturellement à Gebstattel de lui apporter les bonbons demandés et, dès que je fus en France, je fis part à mes chefs du désir exprimé par le directeur du service des renseignements à Metz. Sur leurs conseils, je fis exprès le voyage de Nancy à Paris et de Paris à Nancy pour aller chercher une boîte de chocolats.

## En 1915, une Française visite Berlin aux frais du Gouvernement allemand.

« Ce « petit service » avait resserré encore davantage les liens « d'amitié » entre Von Gebstattel et moi. Un jour, comme nous bavardions sur divers sujets, autres que la guerre, il me demanda :

« Auriez-vous envie de visiter Berlin, madame ? »

« Bien entendu, répondis-je avec joie. Je me mis à chanter les louanges de la capitale allemande, de la vie qu'on y menait et dont j'ai entendu tant parler. »

« Je connais Paris, et je serais heureuse de pouvoir établir une comparaison. »

« Je ne croyais nullement que notre conversation pût avoir d'autre but que de tuer le temps. Mais von Gebstattel n'avait pas l'habitude de prononcer de vaines paroles : »

« Eh bien ! me dit-il, je vais faire tout mon possible auprès du général pour qu'il consente à vous envoyer à Berlin. Je ne vous promets rien, mais j'insisterai. A mon avis, on peut bien accorder cette récompense à un agent aussi zélé que vous. »

« Une huitaine de jours après, je fus réveillée une nuit par des coups frappés à la porte de ma chambre. Une des ordonnances du capitaine m'annonça avec un gros fort accent germanique :

« Madame, un télégramme pour vous. »

« C'était un message m'invitant à partir pour Berlin le lendemain par l'express du matin. Von Gebstattel avait donc tenu parole et quand, à l'heure indiquée, je me trouvais à la gare, un grand jeune homme vint à moi. »

« Madame Blund ? demanda-t-il... »

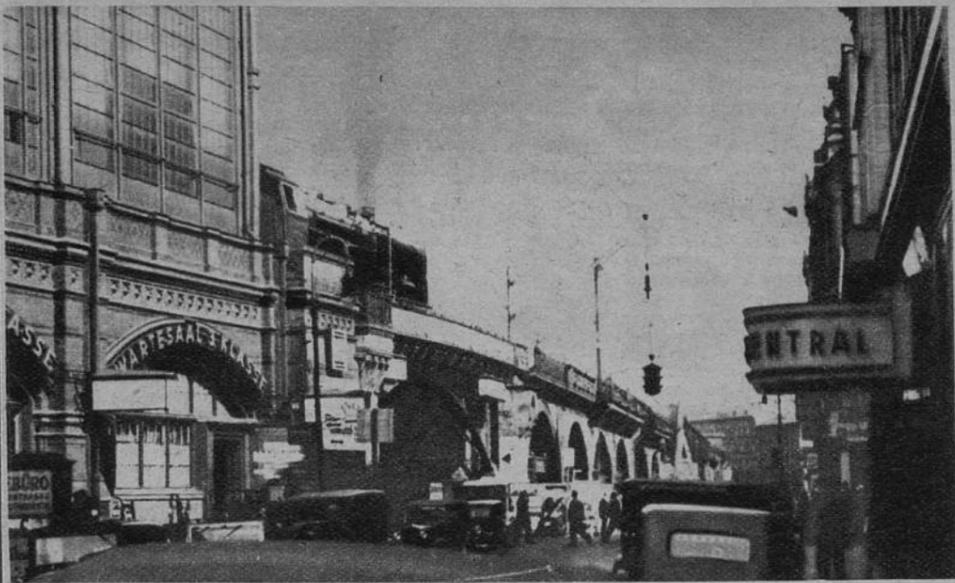
« C'était le pseudonyme allemand que j'avais pris pour éviter les conséquences désagréables de mon nom français. »

« Hugo Grasse, sous-officier, me dit mon interlocuteur. Ma mission est de vous accompagner à Berlin et de me mettre à votre entière disposition. »

« A Berlin deux chambres avaient été retenues pour nous à l'Hôtel central, en face de la gare de Friedrichstrasse. Durant tout mon séjour dans la capitale allemande, ni l'argent ni les distractions ne me firent défaut. Mon guide m'emmena même chez sa sœur, M<sup>me</sup> Michaelis, laquelle était mariée à un capitaine. Le lendemain, le 15 juin 1915, nous nous rendîmes à l'Opéra. On jouait *Lohengrin*. Avouez que la situation était au moins étrange : en pleine guerre, une Française dans une loge de l'Opéra de Berlin ! »

« Et, toujours souriante, M<sup>me</sup> Lebrun me montre les souvenirs de Berlin qu'elle a gardés soigneusement durant vingt





ans : les tickets d'entrée pour le Zoo, tramway, permis de voyage, etc.

Elle continue :  
— A l'entrée du Palais de Potsdam, on avait élevé une « kolossale » statue de Hindenburg en bois, dans laquelle chacun plantait des clous d'acier, de bronze, d'argent ou d'or. Pour manifester mes sentiments « patriotiques », je n'hésitai pas à planter moi aussi pour dix marks de clous dans la statue. Ces dix marks n'ont pas empêché l'Allemagne de perdre la guerre...

#### Comment on débloque « les espionnes ».

Après mon dixième voyage France-Allemagne, aller-retour, von Gebstättel me dit :

— Cette fois, j'ai une mission délicate à vous confier. Une de mes bonnes amies, la femme d'un officier espagnol, se trouve en ce moment « bloquée » à Nice. Votre tâche sera de lui porter des passeports pour lui permettre de revenir ici. Si elle en a besoin, donnez-lui de l'argent jusqu'à concurrence de 2 000 francs. Elle s'appelle M<sup>me</sup> Giméno Sanchez.

Trois jours plus tard, j'étais chez l'Espagnole, à Nice.

— Je viens de la part de M. de Bouillon, dis-je aussitôt que la jeune femme m'eut fait entrer, non sans quelque méfiance.

— C'était le pseudonyme de Gebstättel.

Aussitôt l'Espagnole me sauta au cou, m'embrassa et me déclara qu'elle était ravie de pouvoir quitter Nice. Très vite, nous sommes devenues de grandes amies. La pauvre femme était loin de soupçonner que, chaque fois que je la quittais, c'était pour aller chez un inspecteur le mettre au courant des confidences de ma prétendue complice.

Un jour, après lui avoir remis de l'argent, je lui déclarai de l'air le plus désintéressé du monde :

— Si vous avez quelques renseignements à faire porter à Gebstättel, je puis m'en charger. Je serai certainement de retour auprès de lui bien avant vous.

Tout heureuse, elle me remit, le soir même, un rapport d'une douzaine de pages, rempli de renseignements qu'elle avait recueillis à Nice et dans les environs.

Quarante-huit heures après, elle était arrêtée...

— J'étais, je l'avoue, assez inquiète en regagnant l'Allemagne, car Gebstättel allait certainement s'inquiéter de ne pas voir ren-

« C'est la croix de fer », dit M<sup>me</sup> Lebrun.

Je descendis à l'hôtel Central en face de la gare de Friedrichstrasse.

— M<sup>me</sup> de Giméno Sanchez. Il s'étonna en effet, mais telle était sa confiance en moi que je parvins à le rassurer. Il me soupçonna si peu que, peu de temps après, il me dit :

— Ma chère madame Lebrun, j'ai une autre très bonne amie à laquelle je tiens également beaucoup, et qui se trouve, elle aussi, bloquée à Marseille. Pourriez-vous me la renvoyer ?

Cette chère amie s'appelait Félicie Pfadt. Dès que je me présentai chez elle, de la part de Gebstättel, je compris qu'avec elle j'aurais une tâche beaucoup plus difficile et beaucoup plus longue qu'avec l'Espagnole ; car c'était une femme très intelligente, très rusée et très méfiante. Mais, cette fois encore, mon ignorance complète de l'allemand et mon visage naïf eurent raison de cette femme dangereuse.

Dangereuse, elle l'était en effet. Elle me confia, par exemple, un jour qu'elle avait obtenu son laissez-passer pour Marseille par l'intermédiaire d'un député français M. C... mort depuis longtemps.

Félicie Pfadt finit, elle aussi, par tomber dans un piège que je lui tendis tout comme M<sup>me</sup> Giméno. Lorsque je lui déclarai que j'allais incessamment revoir Gebstättel, elle me remit spontanément un assez grand nombre de documents de la plus haute importance, qu'elle avait recueillis au cours de son voyage à travers la France.

— Je la quittai pour aller remettre tous ces papiers à mes supérieurs français. Inutile d'ajouter que, dès ce jour, elle fut étroitement surveillée par notre police et plus « bloquée » que jamais. On finit par l'arrêter.

Après ce deuxième exploit, nous écrivions-nous, nous n'avez pas dû retourner en Allemagne ?

Très simplement M<sup>me</sup> Lebrun répond :

(Suite page 15.)

L. C.

(Copyright by Lutetia Press.)

# Tribunaux Comiques

## Lendemain de nocces.

Cette série de scènes vaudevillesques s'est déroulée dans une charmante ville du Midi, qu'on nous permettra de ne point citer ici.

Le lendemain d'un fort joyeux mariage, la plupart des gens de la noce se trouvaient sous les verrous pour tapage nocturne, injures et coups aux agents, voire pour... chants révolutionnaires !

Remis en liberté provisoire vingt-quatre heures après leur incarcération, ils comparaissent aujourd'hui devant la chambre correctionnelle.

Le président raconte les faits, mais, dès qu'une erreur se glisse dans son récit, les inculpés protestent avec force.

— Mon président, s'écrie la maman de la mariée, c'est sur des erreurs comme ça qu'on condamne des innocents.

— Quelle erreur ? s'étonne le magistrat. — Vous avez dit qu'il s'agissait du mariage d'Eliane Bouzillon, alors que c'est sa sœur Virginie qui s'est mariée.

Le président hausse les épaules et poursuit. Le récit des faits terminé, faits qui se résument en un état d'ébriété quasi général suivi de l'intervention fort mouvementée de la police, le président interroge rapidement les cinq inculpés : la mère de la mariée, le père du marié, le garçon d'honneur et deux invités.

Le magistrat ne parvient pas à faire la lumière et voici le défilé des témoins.

— La jeune mariée d'abord s'était éclipse avec son époux sans dire au revoir à personne, explique une vieille fille, cousine germaine du conjoint mâle.

— Et alors ? répond le président... En quoi ce fait peut-il nous intéresser ?

— Mais, monsieur le président, reprend la grande fille sèche, c'est de là que tout est venu. J'ai dit aux parents que leur fille était une petite mal élevée. C'est alors que Jules a giflé Léon.

— Jules ?... Léon ?

— Oui, les deux frères du mari. Alors, on a cru que Jules avait pris parti pour sa belle-sœur et que Léon, qui était de mon avis, lui disait sa façon de penser avec la main. Mais paraît qu'ils se sont giflés sans savoir pourquoi, parce qu'ils avaient trop bu et qu'ils ne trouvaient rien de plus intelligent à faire.

Laissons Jules et Léon. Naturellement la discussion a commencé entre vous et les parents.

— Oui, monsieur le président. Le père de la mariée m'a dit : « De quoi que vous vous mêlez ? A cette heure-ci, ma fille est pressée d'aller bien faire... Si vous n'étiez pas restée jeune fille, vous sauriez de quoi il retourne. » Là-dessus, sa femme ajoute : « Mais elle le sait bien, la garce, puisqu'elle a été la maîtresse de la sonneuse. »

— De la sonneuse ?

— Oui, faut vous dire que, depuis des années et des années, le sonneur est une sonneuse et qu'on a l'habitude de dire sonneuse même quand on veut parler d'un sonneur qu'il y avait autrefois. Alors le rouge m'est monté et j'ai envoyé un litre à la figure de ces gens là... car je vous jure, je ne me suis jamais fait sonner... enfin, j'ai jamais été avec le sonneur.

Le témoin suivant vient corroborer le récit de la cousine et, comme le président demande si le litre lancé était plein ou vide, le nouveau témoin hésite :

— Vous savez, mon président, aller démêler qui qu'était vide et qui qu'était plein à ce moment-là... Au fond, c'était cette dame qui avait raison. La petite n'avait pas été polie du tout. Et puis, pendant tout le gueuleton ils s'étaient tenus comme de vrais... oui, ce que vous pensez... C'est moi que j'avais remplacé le garçon d'honneur, qui était trop saoul, pour ce qui était de chercher la jarretière de la mariée... Faisait noir comme dans l'oreille d'un nègre sous cette table... J'allais à tâtons... Enfin, j'aperçois les jambes en bas blanches de la mariée... Je me dis, c'est bien là... Je monte pour chercher la jarretière... Paraît même que j'étais monté trop haut... Et voilà que je rencontre une main, une main qui n'appartenait pas à la mariée et qui était au marié...

— Ce détail est sans intérêt.

— Mais si, monsieur le président. A preuve que c'est parce qu'après l'engueulade des parents de la mariée avec la cousine j'ai mis mon grain de sel en racontant cette horreur-là. Là-dessus le père de Virginie m'a dit que j'étais un grand menteur et qu'en tout cas un mari avait le droit de faire ce qu'il voulait de ses mains. A ce moment, la cousine avait déjà jeté sa bouteille. Alors, dans la colère, j'ai fait comme elle. Vous dire ce qui s'est passé après, c'est macache... Le propriétaire du restaurant a éteint le gaz électrique pour nous faire sortir et il a alerté les agents de ville...

— Le reste, ça a été la faute aux agents. Ils ont été trop brusques à mon avis, les coups qu'ils ont reçus ne leur étaient pas destinés.

Pardon, le père de la jeune mariée savait très bien qu'il mordait un agent puisqu'il déclara tout de suite après : « C'est pas que j'aime ça, mais ça fait toujours plaisir de mordre dans de la vache ! »

Le témoin précédent, la cousine, se lève à ce moment pour protester :

— Ça, c'est une erreur. Le père, que je ne défends pourtant pas, vu qu'il était mon adversaire, croyait m'avoir mordue, moi... Oui, la vache qu'il disait, c'était moi... Je tiens à être juste.

Le président, qui vient de consulter son dossier, constate que la bagarre eut lieu en... deux temps et trois mouvements. Il demande :

— Mais puisque le calme semblait revenu, qui a déclenché une nouvelle bataille ?

Le garçon d'honneur, un grand blond, triste comme un bonnet de nuit, se lève alors et explique :

— Mon président, la récidive batailleuse (sic), c'est moi qu'involontairement je l'ai provoquée. Pour calmer les esprits, j'ai dit à la jeune sœur de la mariée : « Moi, j'ai connu quelqu'un qui a couché avec ta maman. » Là-dessus, je reçois une torgnole de la mère et un coup de pied aux fesses du papa et la discussion générale reprend de plus belle.

— Pourquoi alliez-vous répandre cette calomnie ?

— Mais c'était pas une calomnie, monsieur le président... L'homme que je disais qui avait couché avec la mère de la petite, c'était le père de la gosse !

Et, tristement, très tristement, l'ancien garçon d'honneur conclut :

— Dans une noce, faut bien faire rigoler les gens, pas vrai ?

Finalement, les inculpés sont condamnés à de légères amendes. Quant au père qui a mordu l'agent, il s'en tire avec un mois de prison avec sursis.

## Batailles de couples.

Deux couples sont en présence : l'un tout jeune, l'autre... qui l'est beaucoup moins.

Les deux couples se sont disputés dans un hôtel de province. Puis, l'entente ne se faisant pas, il se sont jetés à la tête tout ce qui leur tombait sous la main.

Finalement, le patron de l'hôtel reçut sur la tête un bronze qui lui fractura le crâne et on le conduisit à l'hôpital où il est encore.

Le président a quelque peine à démêler cette affaire, tous les personnages étant gens du Midi et fort éloquents.

Ainsi, croit comprendre finalement le magistrat, en s'adressant au couple des quinquagénaires, vous reprochiez à ces jeunes gens, qui étaient en voyage de nocces, de se livrer trop bruyamment à leurs ébats matrimoniaux.

— Mais non, intervient le représentant mâle du couple jeune. C'est au contraire ma femme et moi qui demandons, à travers la cloison, une cloison mince comme une feuille de papier, à nos voisins de cesser leurs incongruités.

Incongruités !

La quinquagénaire se révolte :

— Ils n'avaient qu'à en faire autant. C'est de leur faute aussi ce qui est arrivé. Nous avions dîné avec eux à la table d'hôte. Nous savions qu'ils étaient jeunes mariés et qu'ils allaient passer leur nuit de nocces tout près de nous.

— Alors, l'idée que là, à quelques pas... Ça nous a rappelés, à mon mari et à moi, notre propre nuit de nocces et...

— Oui, reprend le jeune marié, vous ne dites pas la suite... Ah ! ces mots qu'ils ont prononcés... Ces idées qu'ils avaient... C'était dégoûtant, écœurant...

— Mais, demande le président, que faisiez-vous pendant ce temps ?

La question est indiscret et provoque le rire de l'assistance.

Mais la réponse n'est pas du tout celle qu'on espérait :

— On essayait de dormir, explique le jeune marié.

Et, comme cette réplique provoque une nouvelle hilarité, le jeune marié explique :

— On était ensemble depuis quatre ans.

— Ah ! ce n'était qu'une régularisation ? comprend enfin le président.

Suivent les détails de la dispute du lendemain matin, du pugilat, du jet d'un bronze sur le crâne de l'innocent hôtelier.

Et les deux couples sont condamnés solidairement à des dommages intérêts modérés et aux dépens.

J. C.

## PROCHAINEMENT :

# Les batailles du service secret japonais

par Maurice LAPORTE

La médaille de Marie. — Le vieux Breton et Lulu faux poids. — Paul le Mac attelle à trois. — L'émail de Yane et de Loute. — Mimi Mèche Folle s'explique entre hommes. — Coco la Biscaille fait devant son épouse un beau discours à ses cinq femmes.

PAUL LE MAC a ceci de notable qu'il est un enfant du pays. Voici deux ans, il poussait encore le rabot et la varlope. Il a été sur pris puis pris par la vie ambiante. La petite bonne qui était son amie, il l'a envoyée à Paris après lui avoir fait faire une indéfrisable. Depuis ce temps-là, ils sont ensemble. Paul n'a pas quitté son terroir natal. Sa femme revient passer avec lui le pont du dimanche.

Je prends l'apéritif avec le couple. Sa femme, Marie — elle a gardé son nom du temps qu'elle était bonne — est une grande fille plate assez appétissante. Elle a une grande bouche bien ourlée, un sex-appeal suffisant. A son cou, je vois un médaillon qui porte une photographie. Ce médaillon, elle ne l'avait pas tout à l'heure quand elle est arrivée par le train, alors que nous l'attendions à la gare.

— Vous gaffez la frangine ? me demande Paul qui a surpris mon geste. Je remarque, en effet, dans le médaillon, une photographie. C'est celui d'une ravissante petite jeune fille, mignonne comme celles qu'on voit sur les images. Marie a un heureux sourire :

— C'est Lucie, ma petite sœur, dit-elle. N'est-ce pas qu'elle est gentille ?

— Elle est adorable.

(1) Voir Police-Magazine n° 307.



# Ces Messieurs de Maquille



Paul le Mac soupire : — C'est un « faux poids ! »  
 Tout le drame est là. Les hommes de Maquille qui voient le médaillon ne manquent guère d'observer : « C'est une belle gosse ! » Oui, mais c'est un « faux poids ». Et les placeurs se méfient. Comme dit Flieg quand il consent, par exception, à quitter son ton correct :

— C'est un truc qui va chercher des sapements de cinq avec autant de trique. Traduisez : placer une fille mineure, c'est une condamnation à cinq ans de prison et à autant d'interdiction de séjour.

Un jour, le père de Marie est venu de la campagne voir sa fille. Il croit toujours Marie domestique et il prend Paul le Mac, qu'on a baptisé M. T... pour la circonstance, pour le patron.

Le vieux hochait la tête en regardant sa fille bien habillée, une bague au doigt. Il pensait qu'elle avait trouvé une bonne place. Et que c'était bien agréable une fille qui envoie le mandat au pays à la fin du mois :

— Faudrait une place comme ça pour la Lucie, disait-il, très rouge, après un bon déjeuner arrosé au restaurant-tabac.

Paul est trop malin pour avoir relevé le mot tout de suite. Mais il ne l'a pas laissé tomber. Il a attendu le vieux.

— Ça serait une bonne servante, bien travailleuse, pour la lessive, les nettoyages et tout et tout... Vous ne pourriez-t-y pas dans tous les gens d'ici lui trouver quelque chose ?

Paul a cligné de l'œil : — Ça peut se faire.

Et le vieux était reparti depuis huit jours quand Lucie est arrivée dans ses atours de campagne et en bas de coton. La semaine suivante, elle était en short au bord de la rivière, jolie comme une petite nymphe. Il n'y a que son accent...

— Je lui fais apprendre l'anglais, me dit Paul le Mac, et je la fais passer pour une étrangère. Comme ça, son accent...

Lucie s'en va à Paris avec sa sœur. Il paraît qu'elle est arrivée à Maquille innocente. C'est Paul qui l'a déniaisée. Elle a pris goût à l'amour. Elle est amoureuse de Paul. Elle est jalouse de sa sœur.

Maintenant Paul « attelle à deux ». Et, comme les deux femmes sont jalouses l'une de l'autre, pour arranger les choses, il cherche un autre « dessous ». Rien de tel, paraît-il, pour qu'un « caïd » ait la paix dans son cheptel.

Flieg lui a promis de lui en trouver un pour un « sac ».

Paul le Mac attellera à trois. En attendant, le samedi, il a ses deux femmes avec lui qui prennent le porto à la Belle Marinière après le bain dans la Marne.

Mais Yane et Loute, à la table voisine, regardent le tableau avec un sourire inviteur. Paul les observe de travers.

— Ces deux vieilles gouines ! gronde-t-il. Elles habitent sur le boulevard de droite comme il convient et elles ne quittent Maquille

Du temps où Marie était bonne.

Et tout un répertoire truculent et ordurier. Les deux femmes se sont retournées, surprises de l'agression. Puis, elles ont commencé à protester. D'abord avec beaucoup de dignité. Elles ont pris à témoin l'assemblée des tauliers que le pays était bien habité et que c'était regrettable de voir de tels individus se faulxer parmi tout ce beau monde. Mais les injures continuaient à pleuvoir, de plus en plus colorées.

— Toupies ! Vieilles chouettes ! Fouillis !  
 Si bien que le grand genre adopté par les deux femmes ne dura pas. A leur tour, elles aussi, les voilà qui prennent l'argot et l'accent des faubourgs. Tout leur passé de femmes de maison leur remonte aux lèvres. Elles se sont levées et elles se dirigent vers Paul le Mac.

— C'est nous qu'on va te mettre en l'air, eh, paillasson !  
 Et ce sont des cris, des expressions féroces de femmes en furie.

Et, quand elles sont en face de Paul, leurs mains aux ongles argentés à deux doigts de son visage, tout à coup, Paul, tout à l'heure furieux, éclate de rire.

— Ça y est ! triomphe-t-il. J'ai eu ce que je voulais ! Regardez vos billes, eh, poupées. Prêtez-leur ta glace, Marie, qu'elles gaffent la poire qu'elles ont ! Votre vernis f... le camp ! Ah ! c'est trop marrant !... Et c'est vrai. C'est comme un masque qui est tombé.

L'émail a craqué. Et il tombe en larges plaques, découvrant soudain un épiderme flétri. Les rides apparaissent sur la moitié du visage de Yane, cependant que l'autre reste artificiellement d'un rose tendre. Loute a des taches livides que le vernis lui laisse de place en place. Les faces des deux femmes sont d'un comique lugubre et presque macabre.

Un éclat de rire a secoué soudain la terrasse, cependant qu'interdit d'abord les deux femmes, qui avaient oublié les recommandations de l'institut de beauté, s'enfuient sous les sarcasmes.

— Va te faire repeindre, va te faire ravalement, leur jette Paul le Mac.

Il est fier de son exploit. Il cherche l'approbation de la galerie :

— Oui, fait sagement M. Léon, c'est drôle. Mais il ne faudrait pas abuser des scènes de ce genre. Ça déconsidère une maison.

Hélas ! en dépit du louable souci de considération de M. Léon, la Belle Marinière devait être le théâtre d'une autre scène scandaleuse la semaine suivante.

Ce samedi-là, il pleuvait. La terrasse était vide ; à l'exception d'une femme qui, gagnée dans un imperméable de cuir, prenait son apéro au dehors sur une chaise bleue au bord de la rivière.

A l'intérieur c'était une belle chambrée. Les grands patrons malgré la pluie étaient venus tout de même. Ils regardaient tomber l'eau à travers les vitres, avec cette espérance citadine au cœur que c'était une ondée et que ça ne durerait pas :

— Elle est culottée, la Mimi, fit quelqu'un en désignant la femme qui buvait, sans souci de l'averse, à la terrasse.

— Culottée, on peut le dire, reprit Jeannot l'Américain. Sous son manteau, elle est en pantalon d'homme.

— Comme la boulangère ? demandais-je.

— Oh ! la boulangère, ça n'est rien à côté de cette femme-là, dit Jojo les yeux bleus.

Et il y avait dans son accent je ne sais quelle admiration terrifiée. Tout le monde, du reste, acquiesça. J'avais déjà vu Mimi-Mèche-Folle. C'était une forte femme, d'une assurance péremptoire et d'une autorité implacable. La cigarette ou le cigare au coin de la lèvre, le visage rond, point désagréable, l'œil intelligent mais dur sous les sourcils touffus, elle regardait les gens bien en face et d'un air qui ne leur donnait pas envie de plaisanter. Elle avait sa légende. C'était, disait-on, une terrible. Et un homme ne lui faisait pas peur. Elle devait bien le prouver.

Parmi ceux qui remplissaient le café ce jour-là, il y avait le patron d'un établissement voisin de la Bourse du Commerce. C'était un homme sec qui avait le genre anglais. Il prenait le porto avec sa femme, une grosse blonde platinée aux bijoux voyants, et un jeune homme trapu à la mâchoire énergique. Paulou était un « fournisseur » de maisons réputé. On disait qu'il était « gonflé à bloc ». Et cette expression avait un double sens. D'abord elle signifiait que l'escarcelle de l'homme était pleine et qu'il avait tiré de grands profits de son commerce. Mais cela voulait dire aussi qu'il « en avait dans le buffet ». Paulou avait été un « dur », une « terreur » autrefois dans le milieu. Il venait d'acheter une belle villa à Maquille. Son auto était de luxe. Le brillant sur platine de son petit doigt étincelait de mille feux. Avec cela, des épaules de lutteur et des cicatrices qui racontaient de mystérieuses histoires. Au demeurant, le meilleur garçon du monde, cordial et généreux quand on ne le gênait pas dans ses affaires.

On vit soudain Mimi-Mèche-Folle, ayant vidé son verre, se lever et entrer dans le café. Elle alla délibérément vers le patron de la maison de la Bourse du Commerce.

— C'est vous, lui dit-elle à haute et intelligible voix, mais sans ostentation et avec un calme solide, c'est vous qui avez chez vous Nini la Rousse ?

— Et alors ? répondit froidement le patron à la face de diplomate anglais.

— Alors, fit simplement Mimi-Mèche-Folle, il faut me la rendre. C'est une de mes femmes. J'irai la chercher demain.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? reprit alors la femme du patron. En voilà des manières d'interpeller les gens !

— Vous, madame, reprit Mimi poliment, occupez-

Les placeurs se méfient des « faux poids » : cela va chercher cinq ans de prison et autant d'interdiction de séjour.

ville que pendant la mauvaise saison. Toutes deux sont d'un âge incertain, la soixantaine au moins. Mais elles ne désarment pas. Elles sont terribles...

— Des preneuses de femmes ! fait Flieg. — Des clientes ? demandais-je.

— Des clientes comme ça, très peu pour moi, répond Paul. Ça dégrène les femmes. Ça leur donne des habitudes qui sont à ne pas prendre. Règle générale : une femme qui « en est », avec elles, elle est perdue pour l'homme.

— J'ai connu Yane quand elle était « femme », explique M. Louis. J'avais vingt ans. Elle en avait bien trente. Loute était « sous-maxé ». Alors vous voyez...

« Femme », cela veut dire pensionnaire de maison. « Sous-maxé », c'est sous-maitresse. De son accent bien timbré et avec sa diction de beau parleur qui choisit ses mots et prend le temps de les dire avec solennité, M. Louis continue :

— La science a fait aujourd'hui des progrès immenses. On rajeunit un épiderme, comme Jules le jardinier rafraîchit une fleur.

— Vous parlez d'une fleur ! jette Paul. — Ecoutez-moi, fait M. Léon, que les hommes ne tutoient plus tant il a gagné d'or et de considération avec la première maison de Paris qu'il possède. Je sais ce que je dis. Ces deux femmes se sont fait émailler. C'est une opération qui nécessite un traitement approprié. Elles doivent rester quatre jours sans faire de larges mouvements de physionomie. Hier seulement, elles n'auraient pas pu sourire comme aujourd'hui. C'est le troisième jour. Elles ne pourront pas rire avant après-demain. Sans quoi, tout leur émaillage craquerait et tout serait à recommencer. Or, il faut un mois, si c'est raté, pour préparer la peau. Vous vous rendez compte... Pas le droit de rigoler. Pas le droit de se mettre en colère...

— Sans blague ? fait Paul le Mac, soudain égayé. Alors, on va se marrer !... Et, se tournant d'un coup vers les deux femmes :

— C'est fini, cette gaffe, vieilles sorcières ? Vieilles figures en peau de prune !

L'email plaques

vous de Le mo

personne — Eh déjà plus

— Non ma femm

— Ni placée, C

— Ça Mais moi ce n'est p

— C'es mistoufle pourra

— Un Mimi e

— Un un homm

— All tiche. Ca la main !

— Qui Je suis M ne se po et c'est commenc

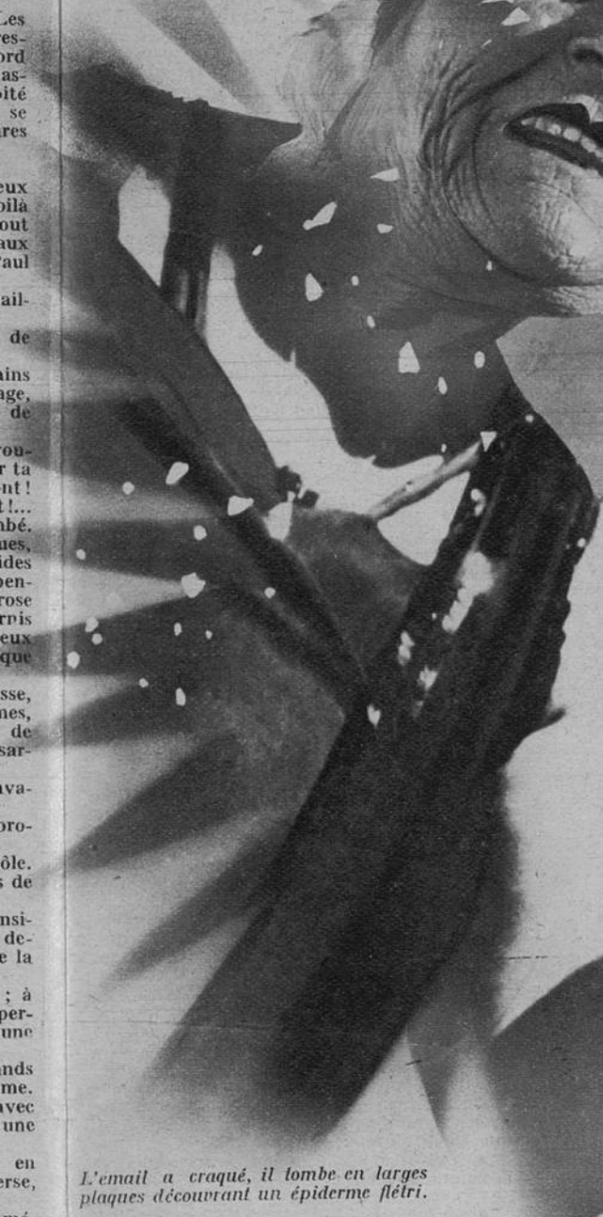
— C'est pas gros bra me paic Pas de non ?

Person m'étonn le patron était de que Pau nant d'a

— Al cordialit toi là et ce que t

— Je — Je — Ma de ça et ne vien verre, j j'ai dit. — No patron.

# Maquville



tort d'un sou à personne. Si on vous a fait tort, c'est sans le vouloir.

— Vous parlez bien, reprit Mimi. Mais je veux autre chose que des mots. Je vais demain chez vous chercher ma femme sur le coup de midi. Vous êtes prévenu. Si je me dérange pour rien, il y aura du dérouillage. C'est Mimi-Mèche-Folle qui vous le dit.

Et elle sortit tranquillement, comme elle était venue.

Eh bien ! le lendemain, à six heures du soir, elle prenait l'apéritif à la Belle-Marinière, avec Nini la Rousse, « sa femme », sans fanfaronnade, pleine d'assurance imperturbable. Le patron avait cané. Paulou aussi, qui y perdait sa commission.

— Mimi-Mèche-Folle, me dit Paul le Mac, est respectée dans le milieu. Elle en a déjà amoché pas mal. C'est pas quelqu'un à qui on fait des charres...

M. Léon, durant tout le temps de la discussion, était resté très digne, un peu triste. Il ne pouvait pas risquer sa dignité par une intervention dont la terrible Mimi eût fait peu de cas. Il se contenta de dire quand elle fut sortie :

— Cette femme est indomptable.

— Tu as

Leurs propos sont sérieux et proférés avec le maximum de distinction. Comme on dit communément, ils s'écoutent parler.

Coco la Biscaille est un homme qui a eu des malheurs. Son vice, c'est la dame de pique. Il a perdu au cercle tout ce qu'il a gagné dans les trois grosses maisons de province qu'il a gérées avec sa femme Mady. Coco la Biscaille est rasé de près. Il est difficile de lui donner un âge. Mais il a été très beau et il lui en reste quelque chose. Et même, comme il ne lui restait que cela, il en a tiré parti. Sa femme, Mady, n'est plus d'un âge où elle peut « aller en chercher » selon l'expression que ne prononcerait jamais Coco la Biscaille. Mais c'est une débrouillardise.

Le mois dernier, elle allait à Paris tous les jours. Chaque soir, à la gare, je la voyais revenir presque toujours avec une femme nouvelle.

J'en ai vu ainsi de toutes sortes à cela près que toutes me semblaient de pauvres créatures. Puis, je les revoyais à la Belle-Marinière, sur les bords de la Marne, gentiment mises, bien coiffées, bien maquillées, tout à fait changées. Souvent ensuite, je ne les revoyais plus. Mais, depuis deux semaines, elles sont cinq dans la villa de Coco.

Je n'ai pas compris tout de suite. Je me suis demandé si Coco voulait monter une maison à Maquville. C'eût été une entreprise insensée. Il n'y a qu'une sorte d'hommes qu'on ne trouve pas ici, c'est le client.

Quand je passais devant la villa, par la baie vitrée de la salle à manger, je voyais ces dames entre Mady et Coco, toutes en pyjamas de couleurs, en train de déjeuner bien sagement.

Un jour, entre le buffet Henri II et le palmier artificiel en vert du travail en ces termes corrects dont il avait le privilège.

C'est le complément de ce petit discours que devait m'exposer Anna, par hasard.

Anna est l'une des commensales du couple Coco-Mady.

Elle était arrivée, un jour, par le train de quatre heures, en l'absence de Coco, de sa femme et de ses quatre autres pensionnaires. Elle errait un peu désemparée sur le quai sans se permettre d'entrer toute seule dans le café. Je lui ai offert un porto, au tabac, qui est un établissement discret. Et j'ai demandé à tout hasard :

— Ça va les affaires ?

« T'as compris, le taulier ? Pas de chichis, c'est oui ou non ! »

Anna est partie tout de suite en confidences.

Anna était piqueuse en bottines il y a deux mois. Elle était en chômage quand elle a rencontré M<sup>me</sup> Mady qui lui a dit : « Ma petite, vous ne pouvez rester comme ça... La misère est mauvaise conseillère... Et puis, vous devez avoir faim... » Elle a emmené Anna chez elle à Maquville. Elle l'a nourrie, habillée. Et, surtout, comme dit Anna, on s'est bien amusé. Le soir, on jouait au loto, au nain jaune. On allait se promener au clair de lune.

Le jour... le jour, ma foi, M<sup>me</sup> Mady avait expliqué la combine. Elle emmenait tantôt une jeune fille, tantôt une autre. Elle la présentait à des messieurs très bien. Oh ! pas de promenades à travers Paris à la chasse du client ! Quelques instants à passer. Et l'on rentrait dîner.

Le soir, M. Coco la Biscaille faisait la lecture.

— Il nous lisait même, disait Anna, des livres d'histoire qui montraient que ça avait toujours existé chez les gens et chez les Romains. Alors il nous disait : « Ma femme et moi, nous vous mettrons au courant. Nous vous dirigerons. Retenez bien ce grand principe : l'union fait la force ! C'est ce qu'on appelle de la solidarité. Nous vous ferons gagner beaucoup d'argent. Nous allons opérer ce qu'on appelle la division du travail. Savez-vous ce que c'est que la division du travail ? Ah ! mes pauvres petites, vous en avez encore des choses à apprendre ! Vous avez de la chance d'être tombées chez nous !... La division du travail, c'est chacun à son affaire selon ses capacités... Savez-vous l'anglais ? Non ! C'est le *the right man in the right place*... »

J'admire la naïveté de cette pauvre fille qui me racontait avec admiration cette étonnante conférence de Coco. Mais la suite devait me surprendre davantage.

— Au travail ! avait dit Coco ? Tous au travail ! moi, je me charge de faire prospérer les finances. Et ce n'est pas tout. Il y aura des récompenses pour les enfants sages.

Tous les ans, la plus gageuse aura de belles vacances à Deauville ou à Cannes. Pas de gigolos qui vous prendront vos sous, honnêtement gagnés ! Il y a des garçons très bien parmi vos clients. Ils ne vous coûteront rien. Attendez, je n'ai pas fini...

— Et Anna de me dire :

Où, savez-vous ce qu'il nous a dit, M. Coco ? Il nous a dit : « Mady n'est plus très jeune. Elle est plus vieille que moi. Dans dix ans, c'est entendu, nous divorçons. Alors j'épouserai celle d'entre vous qui sera restée fidèle à notre maison. Et cette maison sera la sienne ! »

La maison de Maquville ! Etre l'épouse légitime de M. Coco ! Anna et les cinq petites femmes se forgent déjà une félicité qui les fait pleurer de tendresse !

Et, le soir, quand je passe sur la rive de la Marne, devant la maison de M. Coco et de M<sup>me</sup> Mady, je vois la soupière fumante sur la table, j'entends la voix grave du maître du logis, ou la musique sage de la T. S. F. De là s'exhale une atmosphère touchante et familiale.

Ce sont les cinq fiancées de Coco la Biscaille qui, en attendant le mariage, lui remettent chaque soir le fruit de leur prostitution et qui rapportent à ce vieux souteneur un beau billet de mille francs par jour !

(A suivre.)

MAURICE CORIEM.

L'email a craqué, il tombe en larges plaques décourant un épiderme flétri.

vous de vos oignons. Ici, nous parlons entre hommes ! Le mot était drôle. Mais il semblait si juste que personne ne rit.

— Eh bien ! nous verrons ça demain, dit le patron, déjà plus conciliateur.

— Non, tout de suite. Demain, c'est pour reprendre ma femme, ça n'est pas pour discuter le coup.

— Nini ? fit soudain Paulou, c'est moi qui l'ai placée. Ça suffit.

— Ça suffit à qui ? A ton patron, c'est possible. Mais moi, mon garçon, ça ne me touche pas. Et puis ce n'est pas à toi que je parle. Tu peux la fermer.

— C'est bon. Ce n'est pas l'endroit de faire de la mistoufle. Si tu as un homme, envoie-le-moi. On pourra s'entendre.

Mimi eut un sourire bref :

— Un homme ? Non, mais tu veux charrier ? Moi, un homme ? C'est pour faire le rigolo que tu dis ça ?

— Allez ! Classe ! En voilà assez de ta posture. Cause à l'autre, lâche-moi le coude et passe la main !

— Oui, je passe la main à ton patron. Je suis Mimi-Mèche-Folle. Ça suffit. Personne ne se permet de me souffler dans le nez et c'est pas un patron de table qui va commencer ce soir. Je veux ma femme. C'est pas dans ta boîte que j'irai faire les gros bras. C'est sur ta peau que je me paierai. T'as compris, le taulier ? Pas de chichi. C'est oui ou c'est non ?

Personne n'intervenait, ce qui m'étonna. Je vis aussi que le patron de la maison clost était devenu tout pâle et que Paulou essayait maintenant d'arranger les choses.

— Allons fit-il avec une cordialité exagérée, assieds-toi là et on va causer. Qu'est-ce que tu prends ?

— Je prends ma femme.

— Je ne parle pas de ça.

— Mais moi, je te cause de ça et rien que de ça. Je ne viens pas prendre un verre, je viens pour ce que j'ai dit.

— Nous verrons, disait le patron. Je n'ai jamais fait

à qui mieux mieux en termes choisis. Une gravité constante empreint leurs discours.

eu le mot juste ! opina Coco la Biscaille, qui est l'ami de M. Léon.

J'imagine qu'il doit ce rare privilège à sa tenue et à son élocution. C'est quelque chose que d'entendre une discussion ou seulement une conversation entre M. Léon et Coco la Biscaille. Tous deux s'expriment





# La brigade des G.-MEN

L'auberge de Hickman Mills (Montana) où Edgar Hoover, grand chef de la brigade des G.-Men, créé par lui, s'est emparé de deux vedettes du crime, les gangsters Clarence Sparger et Johnny Langan, dans un raid fameux qui n'a pas duré moins de quatre heures.

Sous le feu nourri des mitrailleuses, les murs de l'auberge, faits de planches, ont été transpercés par les projectiles. L'intérieur de la maison après le raid.



Clarence Sparger, grièvement blessé au cours de l'attaque, étêt, avec Johnny Langan, le dernier survivant de la bande O'Malley.

DEPUIS sa création par Edgar Hoover, chef du service des recherches au ministère de la Justice américaine, la brigade des G.-Men est enfin parvenue à avoir, soit en les abattant sans merci, soit en s'emparant d'eux, la plupart des gangsters les plus notoires.

Ferme et résolu à mener leur tâche à bien, les G.-Men ont déployé une énergie sans précédent et, avec une prodigieuse audace, ont obtenu des résultats que les agents fédéraux eux-mêmes n'avaient jamais pu atteindre.

Munis d'armes tout aussi perfectionnées que celles de leurs adversaires, ils se déplacent avec une rapidité vertigineuse. Dédaignant les voies ferrées, ils emploient de préférence des autos blindées, spécialement construites pour faire la vitesse, et empruntent aussi la voie des airs quand il s'agit de longues distances.

On se fera une idée de leurs exploits quand on saura que leur tableau de chasse s'est récemment accru de retentissantes captures qui leur font honneur.

Successivement, ils ont pu s'emparer à la Nouvelle-Orléans, d'Alvin Karpis qui, avec « Baby Face » Nelson et Hamilton, était l'un des lieutenants du célèbre Dillinger, à New-York de Johnny Torrio, l'initiateur d'Al Capone, de Mahan à San-

Fay Fuller, la vieille proxénète d'un speakeasy de Chicago, tenancière de l'auberge, y donnait asile aux deux gangsters. Arrêtée par les G.-Men et conduite à la prison d'Helena où on prend ses empreintes digitales.

Francisco : de Campbell, dans l'Ohio, de Touhy-le-Terrible, dans le Minnesota, et dans l'Arkansas enfin de Luciano, le fameux chef de l'Unione Siciliana et l'instigateur sinon l'auteur du meurtre de Schultz qui lui-même commandait la redoutable bande du Bronx, à New-York.

Et la liste s'allonge tous les jours. En examinant une carte des États-Unis, on pourra se rendre compte que tous ces divers États se trouvent disséminés sur toute l'étendue du territoire de l'Union.

Aussi a-t-il fallu que les hommes de la brigade fassent prodigieusement vite dans ces expéditions qui n'ont duré que quelques semaines au plus.

Au moyen de fortes primes, — le prix du sang — Edgar Hoover a su rompre le silence que gardaient, par peur de représailles, ceux qui connaissaient le lieu où ces gangsters de marque se tenaient cachés. Des complices, assurés de l'impunité, « donnaient » leurs chefs, des filles leurs amants, et les G.-Men aiguillés sur une bonne piste, n'avaient plus qu'à entrer en jeu, au péril de leur vie néanmoins.

Les bandits, en effet, défendaient chèrement leur liberté, avec le courage du désespoir.

De toutes ces grandes vedettes du crime, il en était deux surtout, Clarence Sparger et John Langan les derniers survivants de la bande d'O'Malley l'Irlandais, deux féroces gangsters que le grand chef des G.-Men avait depuis longtemps à cœur de capturer.

Il lui avait donné d'autant plus de fil à retordre qu'on ne retrouvait nulle part trace de leur passage. Hoover en arrivait à croire que tous deux avaient pu parvenir à s'embarquer sur quelque bateau à destination de l'Europe.

Le système de prime à la délation cette fois ne semblait pas devoir jouer, bien qu'en cette occasion elle eût été élevée à dix mille dollars, quand une femme, insistant avec persistance pour le voir, Hoover n'hésita pas à la recevoir.

— Vous recherchez Johnny Langan, commença-t-elle, je connais sa retraite et suis prête à vous la révéler.

— Vous savez, répliqua le chef des G.-Men un peu étonné de cette entrée en matière, que, si vous dites vrai, vous avez droit à la forte prime promise comme récompense ?

L'inconnue eut aux lèvres un méprisant rictus et tout de suite déclara :

— Ce n'est pas là le motif qui me fait agir. Je tiens surtout à venger une femme, mon amie la plus intime et qui est morte, victime de Langan...

— De qui voulez-vous parler ? demanda Hoover vivement intéressé.

— De Vivian Chase...

— Celle qu'on a appelée « la femme la plus dangereuse d'Amérique » ?

— Oui. Vous n'ignorez pas qu'on a découvert son cadavre criblé de balles dans une auto qui avait été abandonnée à la porte d'un hôpital de Kansas City (1). Eh bien ! John Langan avait attiré la malheureuse dans un guet-apens et c'est lui qui l'a tué. Il vengeait ainsi Jack Diamond, l'ancien amant de Vivian, que celle-ci avait fait tomber sous les coups de la bande d'Al Capone.

« Langan, depuis lors, avait disparu. Longtemps je l'ai vainement cherché, mais je viens enfin de découvrir en quel endroit il se cache.

« Vous le trouverez dans le Montana, à Hickman Mills. C'est un lieu assez isolé, un camping où de très rares touristes de passage viennent. Ils trouvent à s'y ravitailler dans une sorte d'auberge qui ne paye guère de mine.

« Elle est tenue par une ancienne belle, Fay Fuller, que Langan a connue comme patronne d'un speakeasy de Chicago.

« Elle a eu des démêlés avec la justice, pour trafic de stupéfiants, démêlés à la suite desquels elle est venue se fixer à Hickman Mills.

« Sachant que les G.-Men le recherchaient activement, lui et son copain Clarence Sparger, elle n'a pas hésité à leur donner asile.

— Quoi ! interrompit Hoover, de plus en plus intéressé, Langan est là-bas avec Sparger ?

— Mais oui, et la femme de ce dernier, Juanita, s'y trouve également.

Le grand chef des G.-Men était rayonnant de joie.

Du même coup et grâce à un hasard providentiel, il découvrait tout à la fois les deux gangsters qui jusqu'ici avaient échappé à toutes les recherches.

(1) Voir Police-Magazine, n° 286.



Johnny Langan qui, pour venger Jack Diamond, avait assassiné la maîtresse de ce dernier, Vivian Chase, « la femme la plus dangereuse d'Amérique ».

Il se méfiait pourtant encore quelque peu de son informatrice et la retint à la disposition de la justice jusqu'à ce que le raid des G.-Men ait eu lieu.

Becky Renkin — c'était le nom de la jeune femme — ne souleva aucune objection à cette formalité dont elle comprenait l'opportunité.

Hoover avait tenu à diriger lui-même l'expédition policière de Hickman Mills.

En arrivant sur place, les G.-Men avaient été fort surpris de se trouver dans un site aride, un pays absolument plat, ne présentant aucun accident de terrain et dénué de toute végétation.

Il n'y avait, pour abri permettant de s'embusquer, que les vestiges délabrés de fours à briques depuis longtemps abandonnés.

L'exploitation, florissante à une certaine époque, avait périçité, pour tomber enfin complètement en ruines.

A peu de distance se dressait, isolée de partout, l'auberge dont Becky Renkin avait parlé.

Hoover décida d'attendre la nuit pour se poster avec ses hommes, ne voulant pas leur faire courir le risque d'un raid en rase campagne.

On attendrait les premières lueurs, obscures encore, de l'aube, à une heure où les

Juanita, qui faisait le coup de feu à l'auberge de Hickman Mills, aux côtés de son mari Clarence Sparger, arrêtée elle aussi, est soignée pour une blessure reçue à la main.



occupants de l'auberge seraient encore plongés dans leur sommeil.

Les G.-Men se conformèrent aux instructions de leur chef et le jour commençait à peine à poindre que, sur son ordre, l'attaque était déclenchée par un premier feu de salve dirigé contre l'auberge.

Presque aussitôt on y entendit un grand remue-ménage. Les assiégés, pris à l'improviste, organisaient en toute hâte leur défense, se barricadant de leur mieux à l'intérieur.

Edgar, à haute et intelligible voix, fit les sommations :

Langan, Sparger, vous êtes découverts... Nous sommes ici en force... Vous ne nous échapperez pas... Rendez-vous !

La réponse ne se fit point attendre. Une volée de coups de feu éclata soudain. Puis on tira sans répit par les fenêtres de la maison. Les balles venaient frapper les amas de briques écroulées et principalement le seul four encore debout qui abritait Hoover et quelques-uns de ses hommes.

Les mitrailleuses alors entrèrent en action et, sous ce feu nourri, l'auberge fut criblée de projectiles, qui devaient certainement passer au travers des murs faits de planches tandis que les vitres des fenêtres volaient en éclats.

La lutte menaçait de durer longtemps encore, les assiégés semblant bien approvisionnés en munitions.

À l'une des fenêtres, cependant, le feu avait cessé.

Celui qui l'occupait devait avoir été touché et, mis hors de combat, s'était retiré de son poste de tir.

Peut-être même avait-il été tué...

Mais la lutte n'en continuait pas moins à faire rage. Elle se poursuivait ainsi pendant plus de quatre heures.

On ne tirait plus maintenant que d'une seule fenêtre.

Les assaillants, que cette résistance opiniâtre énervait outre mesure, étaient impatients de donner l'assaut.

Malgré tout, Hoover ne voulait point exposer leur vie si précieuse, craignant une feinte habile des adversaires.

Le tir alors fut dirigé sur la seule fenêtre d'où partaient encore des coups de feu de plus en plus espacés, pour s'arrêter brusquement.

Avait-on donc eu raison des occupants de l'auberge ?

Tout permettait maintenant de le supposer.

Et les G.-Men, à la suite de leur chef, qui payait de sa personne, s'élançèrent en trombe à l'assaut.

Bondissant le premier à l'intérieur, l'arme au poing, Hoover s'écria :

Haut les mains !

Mais quelle ne fut pas sa surprise en se trouvant en présence de deux femmes seulement qui, obéissant à l'injonction levaient les bras en l'air.

L'une d'elles dont la sueur avait tracé de longs sillons dans le visage outrageusement fardé, était d'un âge canonique. Fay Fuller sans doute, dont Becky Renkin avait mentionné le nom.

La seconde, une toute jeune femme, ne pouvait être que Juanita Sparger.

Où sont les hommes ? fit vivement encore Hoover.

Sans un mot, d'un signe de tête, Juanita indiqua la pièce voisine et, laissant les femmes sous la garde des G.-Men, Hoover se précipita avec d'autres dans la direction indiquée.

Clarence Sparger et Johnny Langan étaient bien là, en effet, couchés l'un sur un divan, l'autre sur un matelas posé à terre.

Tous deux portaient de nombreuses blessures, dont aucune, il est vrai, n'était mortelle.

Atteints, l'un à la jambe et au bras, l'autre à l'épaule et à la tête, ils avaient été mis hors de combat. Quant aux femmes, leurs blessures étaient insignifiantes, mais les avaient empêchées néanmoins de poursuivre la lutte.

Elles avaient abandonné leur poste de combat, Juanita Sparger la dernière, pour panser les deux gangsters dont l'état réclamait leurs soins.

De leur côté les G.-Men n'avaient été éblouis que par les éclats de briques frappées par les balles.

Ils sortaient indemnes de la bataille et n'avaient qu'à se féliciter d'avoir ajouté deux noms de plus à leur tableau de chasse aux bandits.

Le téléphone reliant l'auberge de Hickman Mills à Helena, la ville voisine, la police du Montana, avertie par un appel d'Edgar Hoover, arrivait peu après avec des autos qui conduisaient aussitôt le quatuor de l'auberge à la prison d'Helena.

Becky Renkin peut être satisfaite. Elle a bien vengé son amie Vivian Chase.

TOM TURNER.

## AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratuits.

REMÈDES WOODS 10, Archer Str., (1887 B. S.), Londres W. J.



# Dans les mines du CAP

Après leurs différents exercices, voici les chiens retournant avec leurs gardiens. En arrière-plan, on peut voir une des mines.

Un saut en hauteur remarquable. Le chien enjambe un obstacle de plus de 3 m. 50 de haut.

DANS les mines de diamant qui font la richesse de l'Afrique du Sud, les précautions les plus minutieuses, on s'en doute, sont prises pour empêcher le détournement des moindres cailloux précieux. Non seulement les terrains d'exploration sont entourés de barrières infranchissables que surveillent toute une armée de policiers, mais l'entrée et la sortie sont soumises à des formalités sans nombre.

La plupart des ouvriers qui travaillent dans ces mines sont des nègres. On a construit pour eux, et sur place, des bâtiments où ils trouvent à la fois le gîte et le couvert. En fait, ils y vivent comme de véritables prisonniers.

Les vêtements eux-mêmes leur sont fournis par la Direction de la mine. Quand l'un d'eux, pour une raison quelconque, sort du domaine réservé, on le soumet d'abord à un examen implacable. On le déshabille entièrement, on le douche, on l'explore, si l'on peut dire, des pieds à la tête. On le

purge même et il faut attendre le résultat avant de lui accorder le laissez-passer.

Enfin on le rhabille, mais avec des vêtements neufs, ce qui achève de lui enlever toute chance de dissimuler une pierre volée.

La Direction des mines de Kimberly n'a pas trouvé ces précautions suffisantes.

Afin de renforcer le service de surveillance autour des barrières, elle vient de faire venir d'Alsace un groupe de chiens policiers destinés à accompagner, nuit et jour, les rondes périodiques des gardiens.

Les photographies que nous publions ici donnent une idée de ce que sont et de ce que peuvent faire ces magnifiques bêtes.

Lorsqu'on les voit, groupées par quatre et liées par une chaîne dont un homme tient l'extrémité, elles ont l'air de bons toutous que l'on mène en promenade.

Mais avouez qu'elles apparaissent sous un tout autre jour, grâce aux photos les montrant au cours des exercices quotidiens ! auxquels on les contraint de se livrer !

À un coup de sifflet lancé par un gardien, le chien s'élançait sur un voleur signalé. Et quelle détente est celle de ce superbe animal, aussi vigoureux que rapide !

S'agit-il de franchir un obstacle ? Le chien fait un bond formidable, s'agrippe à la barrière de bois qui sert à l'entraînement et réussit ainsi à franchir, seul, sans aucune aide, une hauteur de 3 m. 50.

Enfin, — et c'est toujours la phase la plus divertissante de ces exercices, du moins pour les spectateurs — un nègre de bonne volonté, consent à jouer le rôle de voleur.

Après qu'on lui a capitonné copieusement le corps, les chiens s'élançent sur le pauvre homme au moment où il va tenter l'escalade d'un réseau de fils de fer barbelés.

De leurs mâchoires puissantes, ils happent par derrière le vêtement. Quoi qu'il fasse, le fuyard ne pourra plus se libérer de cette étreinte.

A.

Un « voleur » bien rembourré, faisant semblant d'enjamber la muraille barbelée, immédiatement poursuivi par les chiens. Un des exercices quotidiens.



# Frogé était innocent

— CHER monsieur, voici ma prison ! Elle est fort agréable cette prison. Tout le monde n'en a pas de semblable. Je veux dire tout le monde dans le monde des prisonniers.

— Imaginez une cellule de 7 mètres de long sur 4 de large ! Ce n'est pas mal ! Et, dans la cellule, de confortables fauteuils, une bibliothèque heureusement garnie...

— Et la vue ? Une large baie qui donne sur la pittoresque et tourmentée vallée d'une jolie petite rivière.

— C'est charmant ! sommes-nous obligé de nous exclamer.

— Et mon gardien est le plus brave des hommes ! ajoute le prisonnier.

— De mieux en mieux !

— Non pas tout à fait, car, bien que la prison soit pleine d'attraits, le gardien fut-il homme de grand cœur, j'aimerais autant n'avoir pas à séjourner ici pendant douze ans et demi !

— Douze ans et demi ?

— Parfaitement, sur cinq ans de prison, je n'en ai fait que la moitié, ajoutez à cela dix ans d'interdiction de séjour... et vous avez le compte.

Le sourire du prisonnier est alors teinté d'amertume, mais il s'empresse de poursuivre :

— Mais n'interprétez pas mal ma pensée, dites-le, écrivez-le en toutes lettres, je suis déjà infiniment reconnaissant à M. Rucart, garde des Sceaux, d'avoir eu le courage de me faire bénéficier d'une mesure de grâce tout à fait extraordinaire. Cependant, comprenez-moi, j'ai un autre espoir dans la vie que celui de porter le titre de grâcié... je veux être innocent, officiellement, lavé de tout ce qui a été dit sur mon compte...

Et Frogé s'anime. Oui l'intendant Frogé, l'officier condamné pour espionnage et qui a retrouvé, grâce à une mesure de clémence, en cours de peine, une semi-liberté, là-bas près de son père Christian à Boissy-la-Rivière.

Frogé est pâle. Bien qu'il précise qu'en prison on fut toujours bon pour lui, ces derniers mois ont masqué son visage d'un dur sillon.

Sa lèvre est rasée désormais les cheveux sont à peine grisonnants. L'officier a un peu d'embonpoint à reprendre.

Mais revenons à l'affaire elle-même, et n'est-ce point une preuve du doute qui subsiste dans l'esprit même des plus hauts personnages de la justice de notre pays, que cette décision de clémence à l'adresse d'un homme qui soi-disant aurait trahi ? N'est-ce point son innocence formelle qui vient d'être proclamée publiquement ?

Il est d'autres preuves de ce doute.

La plus étonnante à notre avis est la suivante : Frogé n'est pas radié de la Légion d'honneur.

Oui, parfaitement ! Un officier français condamné pour espionnage n'a pas été radié d'office de notre ordre national ! Est-ce un scandale ? Ou la chancellerie était-elle si peu convaincue de la culpabilité de Frogé qu'elle préférerait ne point se prononcer ?

Elle avait le droit de radier d'office, or la grande chancellerie de la Légion d'honneur, saisie de la condamnation de Frogé, lui a demandé tout simplement de présenter sa défense. Le mémoire fut établi par son frère le commandant Jean Frogé. Et la chancellerie, au reçu du mémoire, a estimé qu'il y avait lieu d'attendre, étant donné les faits troublants qu'il signalait et l'instance en révision déposée par M<sup>e</sup> Claps !

Voici donc un prétendu espion, chevalier de la Légion d'honneur et remis en liberté ! Allons ! Allons ! Cela n'est pas sérieux !

La justice se doit de mettre un terme à une situation aussi tragiquement paradoxale !

La révision s'impose ! Un innocent ne peut rester dans une situation si équivoque. Et Frogé s'émeut :

— A côté de cela, monsieur, je suis déçu de mes droits civils et de famille ! Par devant la loi, je ne suis rien, absolument rien ! Par devant la loi, je ne suis même plus le père de mes enfants ! Par devant la loi, ma femme est considérée comme veuve !... N'est-ce point lamentable ? Non ! Cette situation ne peut s'éterniser !...

Depuis le premier jour de l'affaire, nous avons toujours été de ceux qui ont estimé qu'il n'était relevé contre Frogé aucune charge irréfutable.

Aujourd'hui, les trois frères Frogé assurent qu'ils ont les moyens d'opposer à tous les attendus du jugement des démentis formels.

Leur argumentation est simple. Plusieurs phases dans les attendus du jugement. Les principales sont :

1<sup>o</sup> Mobile : les ennuis d'argent de Frogé qui se sont traduits par de multiples emprunts et de lourdes pertes en bourse.

2<sup>o</sup> La faute : quatre documents ont disparu de l'intendance et Frogé est accusé de les avoir dérobés.

3<sup>o</sup> Preuve de la forfaiture : un billet signé « A » et une lettre signée « Albert » que l'agent Krauss a remis à l'instruction et dont, après expertise, on a dit que Frogé était l'auteur.

Il est bien d'autres faits secondaires mais simplifions et occupons-nous de ces trois principaux.

Premièrement : la question financière. Affolé par sa situation désespérée, l'officier aurait accepté 150 000 francs de Krauss contre la livraison de certains documents militaires.

Il convient de signaler aussitôt que jamais la moindre expertise financière ne fut ordonnée par les magistrats instructeurs alors que la gestion de la fortune de Frogé prêtait à une charge aussi lourde.

Voici donc : Il est relevé à la charge de Frogé quatre emprunts : trois de 6 000 francs auprès de M<sup>e</sup> Anthonioz, notaire à Saint-Maixent, un de 3 000 à 100 p. 100, auprès de la banque Thivin.

La défense explique : Le premier de 6 000 a été effectué le 9 octobre 1930. Il était destiné à couvrir les frais d'installation de Frogé à Paris. Il fut remboursé en décembre grâce à l'indemnité de 9 345 francs touchée alors par l'officier pour son entrée à l'école de l'Intendance.

Quant aux trois autres emprunts, Frogé



L'intendant Deranque qui fut un témoin capital dans le procès Frogé. (M. P. P.)

ne les a effectués que comme caution de son beau-frère M. Maurice Boutin, alors malade et momentanément gêné dans sa trésorerie.

Deux furent remboursés par M. Boutin lui-même, à M<sup>e</sup> Anthonioz, après la vente d'une ferme.

Le dernier emprunt à 100 p. 100 fut motivé en novembre 1930 par la fermeture des guichets de la banque Adam où Frogé avait son compte. Le remboursement a eu lieu par retrait de 6 000 francs au compte Boutin à la Société Générale.

On reprochait ensuite à Frogé d'avoir fait alimenter son compte par sa belle-mère, M<sup>me</sup> Boutin.

Les 1<sup>er</sup> avril 1930, 9 mai et 12 juin, en effet, M<sup>me</sup> Boutin verse au compte de son gendre des sommes dont le total s'élève à 7 400 francs.

Mais les 10 mars et 5 juin, Frogé de son côté n'a-t-il pas versé 11 902 francs au sanatorium de Tenay-Hauteville où le fils de M<sup>me</sup> Boutin est soigné ?

M<sup>me</sup> Boutin n'effectue donc pas un renflouement du compte Frogé, mais un remboursement partiel.

D'ailleurs aux dates des 1<sup>er</sup> avril, 9 mai, 12 juin, le compte Frogé était créancier respectivement de 28 000 francs, 20 000 et 18 000 francs.

Et, si, fin 1930, M<sup>me</sup> Boutin verse finalement 60 000 au compte de son gendre, il s'agit là de la part du ménage Frogé dans l'héritage de M. Boutin père.

Enfin le dernier grief retenu avait trait à la Bourse. Il y aurait subi d'importantes pertes.

Or M. Daugelzer, expert de la défense, a pu préciser que le compte en commun des familles Boutin et Frogé, compte géré pour toute opération boursière par l'intendant, s'élevait à 256 538 francs.

La part de Frogé était de 65 701 francs. Comme, en deux ans, les pertes totales furent de 51 071 francs, celle de Frogé n'excédait pas 13 000 francs et son compte restait donc créancier.



L'intendant Frogé se retrouve en compagnie de sa famille, après les dures épreuves qu'il vient de traverser. (M. P. P.)

Il convient de préciser en outre que le 1<sup>er</sup> octobre 1931, à son arrivée à Belfort, Frogé possédait en argent liquide 67 000 francs répartis entre deux comptes, l'un à la Société Générale, l'autre à la Banque Pagé-Degon.

Bien entendu, la provenance de ces 67 000 francs est tout à fait vérifiable... et régulière.



L'intendant Frogé qui vient d'être remis en liberté par la justice. (M. P. P.)

Que nous sachions, un homme possédant 67 000 francs n'est pas complètement démuné !

Quoi qu'il en soit, malgré ces explications et après refus d'accorder une expertise financière, le tribunal a estimé que ces faits étaient à retenir à la charge de Frogé !

Nous ne comprenons pas très bien, d'autant que nous voudrions bien savoir où et quand il est parlé dans tout ceci des 150 000 francs soi-disant versés par Krauss ?

Nulle trace de cet argent... et le tribunal, les juges, les magistrats en conviennent !

Comprenez qui pourra !

Passons au second point : vol de documents.

Quatre documents, avons-nous dit, à savoir : un plan des usines mobilisées en cas de conflit, un état des « manquants », le « plan d'alerte » de Belfort en cas de mobilisation, un document ayant trait aux manœuvres de Mulhouse.

Précisons que ces documents, pour avoir été dérobés par Georges Frogé, auraient dû l'être entre le 31 octobre 1931 et le moment où l'affaire éclata, le 11 janvier 1933.

Or, le plan des « usines mobilisées » fut brûlé le 5 mai 1931.

L'« état des manquants » est une pièce que détiennent seuls les centres de mobilisation et les généraux de région. L'« état des manquants » concernant Belfort était donc garé non pas dans cette ville, mais à Besançon, et n'était pas à la disposition de Frogé.

Le « plan d'alerte » de Belfort n'était pas gardé à l'Intendance.

Enfin le document sur les manœuvres de Mulhouse avait, paraît-il, attiré l'attention de quelques suspects dont la défense se garde le droit de livrer les noms plus tard.

La chose est donc claire et simplement exposée, et jamais M<sup>e</sup> Claps n'a reçu de démenti à ce sujet.

Troisième point : les lettres. La justice, ayant en main deux billets signés l'un « A », l'autre « Albert », d'après les besoins de l'enquête, estima qu'ils pouvaient être de Frogé.

Pour ce motif, le professeur Locard, de Lyon, fut chargé de l'expertise.

L'éminent professeur universellement connu signa le 23 janvier 1934, avec deux autres de ses collaborateurs de son laboratoire de police criminelle, anciens gardiens de la paix de la brigade des voitures à Lyon, un rapport au terme duquel il déclarait :

« Il n'y a pas de raison technique de penser à une tentative d'imitation de l'écriture de Frogé par un tiers. »

L'accusation triomphait.

Aujourd'hui, M. Gëbelin, archiviste paléographe, ancien pensionnaire de la Maison Thiers, « expert en écriture » près le tribunal de la Seine, déclare à son tour, au terme d'une nouvelle expertise, absolument le contraire :

« Après examen critique des deux hypothèses qui invitent à envisager la contradiction des arguments pour et contre fournis par l'analyse graphique, l'éventualité d'une attribution de la lettre « Albert » à M. Frogé nous est apparue comme se heurtant à des illogismes que nous sommes impuissants à

(Suite page 15.) PHILIPPE ARTOIS.

Ci-dessous : Photo prise pendant le procès intenté à l'intendant Frogé. Ce dernier s'entretient avec ses défenseurs. A gauche : M<sup>e</sup> Jean-Charles Legrand. (M. P. P.)



# LE SAUVAGE

NICE

(De notre envoyé spécial.)

C'EST un sauvage, un véritable sauvage !

Ainsi parlait-on de Justin Cavallo au sujet duquel on précisait :

— Pour sûr, que c'est un sauvage ! il parle le moins possible, fréquentant personne, mangeant au restaurant et s'arrangeant toujours pour être seul à une table.

— A croire qu'il est neurasthénique, suggérait l'un.

— Ou amoureux, disait l'autre.

Cette dernière hypothèse était la bonne, comme on va le voir :

Justin Cavallo, ses parents étant morts depuis une dizaine d'années, habitait cependant la demeure paternelle, sise au n° 8 de la rue Denis-Lemeria, c'est-à-dire à l'ancien n° 48 de la route de Turin, à Nice.

Travailleur ponctuel, entrepreneur de maçonnerie fort capable, tous ceux qui l'employaient, patrons comme clients, n'avaient qu'à se louer de lui :

— Quel brave type !

— Et que d'ouvrage il abat en peu de temps !

Il était né, Justin Cavallo, dans l'ancienne Nizza, le 28 novembre 1905. Son père était contremaître maçon. L'enfant pouvait-il suivre une autre carrière ?

Le travail ne manquant pas actuellement, il gagnait largement sa vie, ce qui le faisait quelque peu jalouser par certains rivaux, qui ne se gênaient pas pour dire, en parlant de lui :

— Ce « sauvage », il a vraiment toutes les veines. Jamais il n'est en chômage...

— C'est naturel, il n'a pas d'autre préoccupation que le travail.

— Tu crois ?

— J'en suis sûr !

— Et les femmes ?

— Oh ! il s'en préoccupe bien peu.

— Pourtant, on m'a dit qu'il était amoureux...

En effet, si Justin Cavallo avait toujours manifesté des instincts de « solitaire », depuis trois mois il était effectivement amoureux.

Car, depuis douze semaines, depuis qu'il avait été appelé à effectuer divers travaux chez M. Allavena-Dei, âgé de cinquante-six ans, fonctionnaire attaché au service du balayage de la ville de Nice et demeurant lui aussi route de Turin, au n° 67, l'entrepreneur avait éprouvé ce qu'on nomme le « coup de foudre » pour la fille de son employeur, M<sup>lle</sup> Joséphine Dei.

Joséphine Dei ? Un beau brin de jeune fille, portant à peine ses vingt-deux printemps, dotée d'une opulente chevelure brune et frisée, d'une bouche mutine, de grands yeux rêveurs et des jambes dont le galbe faisait jaser les fillettes des maisons voisines.

Donc, pendant trois mois, pendant tout le temps que durèrent les travaux chez M. Allavena-Dei, le jeune maçon put apprécier les charmes de celle qu'il approchait chaque jour, la belle Joséphine, qui était employée elle-même comme doreuse chez M. Galatto, boulevard Sainte-Agathe.

Et, un beau jour, on en vint aux déclarations, de part et d'autre :

— Comme tu es belle ! dit Justin Cavallo, tout en crépissant les murs de la maison de M. Allavena-Dei.

— Comme tu me dis ça gentiment ! rétorqua la belle enfant en abaissant les paupières sur ses yeux langoureux.

L'idylle commença ainsi.

Elle se poursuivait activement, si nous osons dire, puisque le « père » Allavena-Dei ne tarda pas à annoncer à ses amis et relations :

— Vous savez, c'est fait ! Je marie ma fille !

— Et avec qui donc ? lui demanda-t-on.

— Avec mon entrepreneur de maçonnerie.

— Justin Cavallo ?

— Lui-même.

— Bravo ! crièrent tous ceux qui apprenaient ainsi la nouvelle.

Sauf un qui fit cette remarque :

— Justin ! Le « sauvage »...

Le « père » Allavena-Dei haussa les épaules et se mit à rire :

— Le sauvage, l'appellez-vous ? Eh ! bien, tant mieux ! Comme cela, je suis sûr que ma fille ne tombera pas entre les mains d'un freluquet ayant sur le dos plusieurs liaisons. Moins il en aura, mieux ça vaudra.

— Et ma fille, ajouta-t-il, se chargera de le civiliser.

— Alors, à la santé des nouveaux mariés ! On trinqua ferme et fort tard, ce soir-là...

\*\*\*

Les deux jeunes gens se voyaient tous les jours. Très peu, d'ailleurs, juste le temps de s'embrasser, le soir, et de parler de leur prochain mariage dont la date avait été fixée au 15 avril prochain.

— Encore six mois à attendre, disait de temps à autre le père Allavena-Dei, en serrant la main de son futur gendre, encore

six mois à attendre et vous serez heureux, mes enfants.

— C'est long, répondait Justin Cavallo, je suis toujours si seul, j'ai une telle hâte de ne plus mener la triste vie que je mène actuellement, d'avoir un foyer, des enfants.

— Ça viendra, petit, ça viendra.

Les jours succédaient aux jours. Et, chose curieuse, malgré la promesse de bonheur qui lui était faite, malgré les instants heureux qui semblaient devoir succéder aux périodes de tristesse, Justin Cavallo devenait de plus en plus « sauvage ».

Lorsque, les travaux finis, chez M. Dei-Allavena, on pendit la crémaillère, c'est à peine s'il se montra gai.

— A vos amours, cria quelqu'un en levant son verre.

Il ne répondit pas. On le questionna :

— Qu'as-tu ?

— Tu as trop bu ?

— C'est l'amour qui te rend timide ?

Comme il ne répondait pas, un invité lui lança, cruellement :

— Sauvage !

Il avait visé juste...

Mais quel vice, quelle tare empêchait donc le travailleur Justin Cavallo d'être un homme comme un autre ? Pourquoi donc aimait-il parfois à rester seul de longues heures ? Quel démon le hantait ?

L'alcool, tout simplement !

Orphelin, nous l'avons dit, habitué à mener une vie irrégulière, le jeune homme n'avait pu que difficilement maîtriser ses anciennes habitudes d'intempérance et maintenant qu'il ne pouvait plus boire ouvertement, il buvait en cachette.

Et, la plupart du temps, il était déjà saoul lorsqu'il allait rejoindre ses compagnons de café, pour la partie de boules ou de belotte.

Mais on a beau être malin ; on ne peut pas toujours dissimuler. C'est ainsi que souvent, à la nuit tombante, après de nombreuses libations, d'aucuns voyaient Justin Cavallo, qui venait de courir de bar en café et de café en bar, rentrer chez lui en titubant.

— Eh ! eh ! murmurait-on, le « sauvage » en a encore pris un drôle de coup dans le nez...

Les intéressés, on le sait, sont toujours les derniers informés. Le futur beau-père de l'entrepreneur finit cependant par être mis au courant de la conduite lamentable de Justin Cavallo : il convoqua celui-ci et lui parla en ces termes :

— Ce que tu fais est odieux. Si tu veux avoir ma fille Joséphine pour femme, il faut renoncer à cette existence dévergondée et devenir plus sérieux.

— Mais...

— Il n'y a pas de mais... c'est à prendre ou à laisser.

Le jeune homme baissa la tête et murmura :

— C'est vrai, monsieur Dei, j'ai tort. Mais je vous jure que je ne recommencerai pas ; j'ai compris !

— Tu le jures ?

— Je le jure.

Serment d'ivrogne : « Le sauvage », après deux jours de pénible abstinence, se remettait à boire de plus belle.

Cependant, peu à peu, sans que personne ne s'en aperçût réellement, Joséphine Dei se détachait de son promis. Tout d'abord, en le regardant à travers ses volets, rentrer ivre, elle avait éprouvé de la peine.

Puis du dégoût.

Puis de l'indifférence, ce qui est encore pire !

— Il ne m'intéresse plus, déclara-t-elle un matin à sa mère.

Le drame était proche.

\*\*\*

Il se déroula, ce drame, de la façon suivante :

Dimanche dernier, à quatorze heures, les deux jeunes gens se rencontrent.

— Joséphine, lui dit le maçon, il est impossible que tout soit fini entre nous. Donne-moi une explication.

Elle refusa :

— Je n'ai rien à te dire, je te rends ta promesse.

— Non, non, je veux savoir pourquoi.

Elle hésita ; il se fit pressant. Finalement, pour couper court à cette explication pénible, elle propose :

— Ce soir, si tu veux, viens boulevard Jean-Baptiste-Verany. J'irai m'y promener.

— Tu viendras, vraiment ?

— Sans faute.

Elle vient, en effet, à dix-neuf heures trente se promener sur ledit boulevard. Son promis, son ex-promis plutôt, qui la guette, la rejoint aussitôt. Affolé, il questionne :

— Alors ?

— Alors, quoi ?

— Ne ris pas de moi, s'écrie-t-il, je te demande ce que tu as décidé.

— A quel sujet ?

— Au mien, parbleu !

Coquette, elle se met à rire :

— A ton sujet ? Oh ! c'est très simple : j'ai tout bonnement décidé de rompre à

jamais avec toi. Je ne veux plus rien savoir, entends-tu bien, plus rien savoir !

Pour un peu, il se jetterait à ses genoux.

En tout cas, il implore, lamentablement :

— Mais, dis-moi pourquoi, dis-moi, pourquoi ?

— Parce que tu te saoules, espèce de « sauvage » !

La réponse le cingle, comme un coup de fouet. Il serre les poings, hésite. Va-t-il frapper ? Non. La vengeance serait trop douce. Mieux vaut la remettre au lendemain.

A demain donc, avec, auparavant, pour se « gonfler », quelques verres de cette bonne absinthe qu'on baptise ici *pastis* et qui donne si chaud au cœur... si chaud qu'on ne craint plus rien !

Et il part, sans répondre.

La nuit qui, si l'on en croit un vieux dicton, devrait apporter de sages conseils, ne fait qu'affermir chez Justin Cavallo la décision de se venger.

— C'est pour aujourd'hui, dit-il, en se levant.

Il a pourtant « cuvé son vin », mais son âme est toujours ulcérée :

— Ah ! Ah ! Je suis un « sauvage » ! On va bien voir...

Le solitaire quitte son domicile vers treize heures, lundi dernier.

Dans la poche droite de son veston il a placé un revolver à barillet. Rien d'anormal tout d'abord. Il fait une courte partie de belote dans son habituel bistrot, puis se

rend place de Teudes par où doit passer son ancienne fiancée pour aller chez son patron, boulevard Sainte-Agathe.

Ainsi qu'il le suppose, la jeune fille ne tarde pas à arriver. Mais, pour elle, la nuit a agi : elle est de bien meilleure humeur que la veille et, comme par hasard, prête au pardon :

— Tu ne m'en veux pas ?

Il ne saisit pas l'occasion. Il a juré de se venger (Sauvage ? Ah ! ah ! On va bien voir...).

— Si !

— Oh ! alors, laisse-moi tranquille.

— Jamais !

Et ils se disputent, et ils se disputent, tout en descendant la route de Turin et la rue de la République. Boulevard Sainte-Agathe la querelle s'envenime, et la jeune fille, une fois de plus, s'exclame :

— Tu m'énerves, tu es toujours entre deux vins. Laisse-moi donc tranquille.

L'entrepreneur est devenu rouge. Il balbutie :

— Ce n'est pas beau, ce que tu fais vis-à-vis de moi. Tu fais un bien mauvais travail, d'autant plus que je ne le mérites pas.

— Si, tu le mérites.

Toujours discutant violemment, Justin Cavallo et Joséphine, après avoir fait le tour de plusieurs pâtés de maisons, se retrouvent route de Turin.

(Suite page 15.)

GÉO GUASCO.

## Un Contumax se fait reprendre...



Condamné à mort par contumace, il y a deux ans, pour incendie volontaire, un nommé Charles Stevens vient d'être arrêté à Paris. Il avait poussé l'inconscience, ou l'audace, jusqu'à louer un appartement juste en face du commissariat de police. Cela le perdit... Un agent, certain jour, le reconnut. Le condamné à mort est à présent en cellule... Il sera à nouveau jugé. (Rap.)

## L'Épilogue d'un meurtre à Montmartre



La Cour d'Assises de la Seine a été particulièrement dure pour l'italien Antognazza qui, rue Saint-Georges, abattit un de ses compatriotes. Antognazza a été condamné à huit ans de réclusion et dix ans d'interdiction de séjour. La Cour a souligné ainsi qu'elle entendait se montrer particulièrement dure pour les étrangers qui profitent de l'hospitalité française pour vider leurs querelles. (Rap.)

## ON A INculpé LE LIEUTENANT-COLONEL DE LA ROCQUE



Le lieutenant-colonel de la Rocque a été inculpé, en même temps que les principaux collaborateurs du Parti Social Français. On relève contre lui deux chefs d'inculpation : 1° reconstitution, sous un autre nom, de ligue dissoute ; 2° provocation à des attroupements. Sortant ici de chez le juge d'instruction, le chef du mouvement ex-Croix de Feu montre ses mains qu'enserrent — symboliquement — des menottes. (Rap.)

# A HUIS CLOS

## - Causes Salées -

### La fugitive.

Le milieu du cinéma jouit, peut-être à tort, d'une assez étrange réputation.

Ainsi, au temps du grand roi, les comédiens relégués au rang d'histriens se voyaient refuser la sépulture officielle. On les logeait dans des granges, on les rossait lorsqu'ils représentaient des pièces incomprises et ils étaient cependant de très braves gens.

Le parti pris est un terrible élément d'appréciation, aussi nous efforcerons-nous de rester parfaitement objectif en rapportant ce procès intenté par un époux, homme de cinéma obscur, à sa femme artiste débutante et accusée d'inconduite.

Le tribunal correctionnel de la Seine appelé à connaître des griefs du sieur Paul X... écoute le demandeur présentement dressé devant lui et d'autant plus direct dans ses appréciations que son épouse défaillante n'est pas là pour le contredire.

M. PAUL X... — J'avais mis toute ma confiance en Charlotte. Je suis encore confondu de ce qui m'arrive.

M. LE PRÉSIDENT. — Les faits que vous reprochez à votre épouse remontent à quand ?

M. PAUL X... — Sa liaison... dangereuse au début de février 1934 et son abandon du domicile conjugal à juillet de la même année.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez le chagrin tenace. Pourtant si elle est partie de son plein gré sans avoir rien contre vous, c'est qu'elle ne vous portait pas la moindre affection.

M. PAUL X... grimaçant pour esquiver les larmes. — A mon âge, c'est dur tout de même...

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez cinquante-sept ans. Est-ce parce que vous approchez de l'âge mûr que vos regrets prennent une telle acuité ?

M. PAUL X... sursautant et indigné. — L'âge mûr ! Mais pas du tout. J'estime qu'à cinquante-sept ans un homme est jeune encore. C'est ma vie brisée qui... m'anéantit...

M. LE PRÉSIDENT. — Voyons, votre épouse a vingt-deux ans... Tout prêt à vous reconnaître la seconde jeunesse du D<sup>r</sup> Faust, il est cependant difficile d'admettre un... équilibre durable entre deux époux d'âges si différents... ou alors, vous croyez aux miracles.

M. PAUL X... avec assurance. — J'ai fait un mariage d'amour.

M. LE PRÉSIDENT, souriant à demi et avec un coup d'œil par-dessus ses lunettes. — Oh, ça ! nous n'en doutons pas.

M. PAUL X... — Et j'ai été très heureux avec Charlotte pendant quatre mois.

M. LE PRÉSIDENT. — Il y a beaucoup de maris qui n'ont jamais connu autant de félicité.

M. PAUL X... nerveux. — Elle aurait dû me vouer une reconnaissance éternelle, car enfin j'en avais prise où ?

M. LE PRÉSIDENT. — Vous allez bien nous le dire ?

M. PAUL X... — Dans la rue, messieurs, et même encore plus bas... dans le ruisseau, en plein hiver. Elle se demanda — je m'en souviendrai toute ma vie, car elle me le confia plus tard — elle se demanda, lorsque je l'emmenai dans un hôtel pour la réchauffer, si elle me ferait un prix raisonnable : vingt francs, plus la chambre, ou si, en raison de mes bons offices, elle se contenterait du dîner que je lui fis monter.

M. LE PRÉSIDENT. — J'ai toujours vu les mariages basés sur de telles rencontres tourner assez mal.

M. PAUL X... frémissant. — Mais elle était d'une excellente famille. Son père, conducteur de Travaux publics, n'avait qu'une tâche dans sa vie : une condamnation à trois ans de prison pour avoir abusé d'une de ses filles... Je tiens à déclarer que ce n'était pas Charlotte.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous êtes un optimiste à tous crins.

M. PAUL X... tout à son affaire. — Dès que j'eus possédé cette fille, je sentis que je ne pourrais plus m'en passer. Elle me dit alors que, si elle avait dû descendre jusqu'au trottoir, c'est parce que sa mère avec qui elle vivait était tombée malade... suite grave d'un de ces bobos intimes particuliers aux femmes...

M. LE PRÉSIDENT. — Bon ! Après avoir ainsi pris vos renseignements sur la famille de votre maîtresse et sur ses moyens d'existence, vous l'avez épousée...

M. PAUL X... — Et comme elle était passablement jolie, je décidai, afin de lui éviter l'inaction, source des mauvaises pensées, de lui donner un petit rôle dans un de mes films en cours.

M. LE PRÉSIDENT. — C'était peut-être

vouloir jouer avec le feu. Les studios sont remplis d'occasions... dangereuses pour une femme.

M. PAUL X... — Je dois dire que j'exerçai sur elle une surveillance de tous les instants. Ah, certes ! il me fut donné de la voir une ou deux fois en conversation animée avec un figurant ou un machiniste...

M. LE PRÉSIDENT. — Qu'appelez-vous conversation animée ?

M. PAUL X... soudain embarrassé. — Qu'ai-je dit qui puisse me valoir cette question ? Je ne fais pas de littérature, je n'en ai guère l'envie. Une conversation animée... C'est un débat duquel les gestes sont encore exclus.

M. LE PRÉSIDENT. — Continuez.

M. PAUL X... — Je vous le jure, messieurs, rien dans la conduite de Charlotte au studio ne devait me mettre la puce à l'oreille. On se vanta bien autour de moi, car on ne me pardonnait pas à mon âge d'avoir une si jeune et si jolie femme, et le milieu est sans pitié, on se vanta bien d'avoir obtenu de Charlotte quelques privautés, mais il me fut facile de voir qu'il s'agissait d'exagérations. Ah ! sans doute, Charlotte s'oublia un soir, je le note parce que je suis ici pour dire ce qui est...

M. LE PRÉSIDENT. — Elle s'oublia ?... Le tribunal ne comprend pas bien.

M. PAUL X... — Dans le bureau de mon commanditaire. Mais elle m'avoua le lendemain en pleurant qu'elle avait cru bien faire... pour les besoins de ma cause.

M. LE PRÉSIDENT. — Il s'agit là plutôt d'une espèce de servitude que d'un oubli.

M. PAUL X... — Non, parce que j'avais toujours obtenu de mon bailleur de fonds les sommes qu'il me fallait. D'ailleurs, je suis ennemi de ce procédé en affaires.

M. LE PRÉSIDENT. — Il est parfaitement immoral.

M. PAUL X... — C'est tout à fait mon avis. Sans compter qu'une femme qui espère souvent obtenir ainsi... monts et merveilles... après l'opération demeure gros Jean comme devant, soit parce qu'elle a déçu, soit parce que, ne pouvant donner qu'un avant-goût, elle désespère le profiteuse et amène ainsi la rupture du contrat.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous parlez en connaisseur.

M. PAUL X... — Hélas !

M. LE PRÉSIDENT, autre ton. — Si nous en arrivions à la fugue de votre épouse, maintenant ?

M. PAUL X... — Cela s'est produit de la façon la plus extraordinaire. J'en étais donc arrivé à ne plus avoir de soupçons ni de craintes à l'égard de ma jeune femme quand, un jour, on m'apprit qu'elle filait le « parfait amour » avec l'épouse de notre superviseur. « C'est idiot, m'écriai-je. — Mais c'est vrai », me répliqua mon agent de renseignement. Si vous voulez vous rendre

compte... Là-dessus, messieurs, qu'auriez-vous fait à ma place ?

M. LE PRÉSIDENT. — Permettez-nous de ne pas répondre.

M. PAUL X... — Tous les goûts sont dans la nature. Moi, je voulais voir. Et j'en vis assez pour désirer mettre un terme à cette alliance insupportable (sic). La scène méritait d'être rapportée, au surplus...

M. LE PRÉSIDENT. — N'en faites rien.

M. PAUL X... — Soit ! Je peux pourtant dire que je réussis à séparer les deux complices.

M. LE PRÉSIDENT. — Beau résultat !

M. PAUL X... — Mais provisoire. Parce que cinq mois plus tard, ma femme quittait le domicile conjugal pour se réfugier à Bruxelles avec sa séductrice. Et, comme je n'ai pas pu la faire rentrer, je demande qu'il me soit donné acte de sa fugue par un jugement circonstancié.

Les témoins produits par le demandeur, les documents, lettres, mises en demeure, etc., sont assez convaincants pour décider le tribunal à prononcer la sentence sollicitée.

M. PAUL X... pourra donc, s'il en a le courage, entamer une action en divorce, et peut-être y trouvera-t-il un semblant de consolation.

### Volupté sans nom.

Surpris dans une automobile au moment où, en compagnie de deux femmes, il allait sans doute se livrer à des ébats qu'il vaut mieux réserver aux chambres garnies, houpillé, jeté hors du véhicule, arrêté par un agent, puis enfin cité en justice, Alphonse-Honoré K... se défend comme un beau diable.

— ...Et je risque trois mois de prison !... Une amende... plus les frais... Pour une simple vétille ! Une petite débauche d'un soir, d'un soir d'anniversaire...

— Lequel, si ce n'est pas indiscret ? demande curieux le président.

— Celui du jour où j'ai été débarrassé d'une maîtresse extra-collante.

— Oui. Eh bien ! vous avez d'étranges façons de fêter le souvenir de votre délinquance. D'abord, vous auriez dû songer à votre situation sociale, monsieur. Quand on est comme vous dans l'enseignement...

— En voilà une raison ! Parce que j'instruis des gamins, il me faut vivre comme un cénobite !

— Non, mais vous pouvez choisir mieux vos distractions. Que diable ! le rapport de police affirme que vous étiez dans ce taxi en bras de chemise, votre ceinture relâchée... Je glisse sur le reste. Quant à ces femmes dont vous aviez fait votre société, n'en parlons pas davantage.

Les deux créatures citées et que nous voyons dans la salle — le substitut ayant renoncé à leur déposition — ne semblent pas ravies de se voir traitées en quantités négligeables.

Elles sont, à la vérité, aussi affreuses que grotesques l'une et l'autre. Sans âge, pauvrement couvertes d'oripeaux sans couleur ni forme, elles s'apparentent l'une et l'autre à cette catégorie de pierreuse qui gagnent leur misérable

existence en séduisant les amateurs de monstrosités.

Le président, obligé pour mettre les faits au point, de revenir sur les deux compagnes de l'inculpé, le fait à regret. On le verrait fort bien se boucher le nez en relisant le rapport de police relatif à ces deux fées Carabosse.

« Vieilles péripatéticiennes bien connues dans le quartier Croulebarbe, Marie T... et Solange Z... souffrent d'une maladie trop répandue qui a fini par devenir pour elles inoffensive. Elles sont « blanchies », mais leurs dents sont tombées, leurs ongles également... »

— Hum ! voyons... ceci est un passage de l'Enfer de Dante... Ah ! voici ce que précise l'agent au sujet des circonstances qui amenèrent le taxi à s'arrêter.

« Il pouvait être 11 h. 30 du soir. De service sur l'avenue de la Grande-Armée, mon attention fut attirée par un groupe de gens qui sortaient d'un cinéma voisin, mais qui, au lieu de se disperser semblaient se grouper sur la chaussée autour de quelque chose d'insolite... »

— Parbleu ! remarque l'inculpé. Cet imbécile de chauffeur au lieu de nous mener à Saint-Germain par les quais et le bois de Boulogne a pris à travers les voies les plus fréquentées. Je me suis vu tout d'un coup immobilisé avec ces dames (geste aimable vers les deux sorcières) et entouré des gens qui sortaient du cinéma et dont quelques-uns en traversant m'avaient vu en bras de chemise... Faut-il qu'il y ait des individus arriérés !... Cela a suffi pour que la foule crie au scandale et prenne ma voiture d'assaut...

Il n'y a pas de fumée sans feu. Si vous n'aviez pas pris une voiture de place pour une chambre d'hôtel garni, vous vous seriez évité tout désagrément.

Le visage du prévenu reflète à cette nouvelle admonestation du président un rire mal contenu.

— Mais encore une fois, je l'affirme, nous ne faisons rien de mal tous les trois. J'avais rencontré ces dames (nouveau petit signe d'amitié respectueuse) à la terrasse d'un café. Elles m'avaient laissé entendre que je ne leur déplaisais pas. Je cherchais justement une occasion pour commémorer l'anniversaire dont je parlais tout à l'heure... Le temps était doux. J'offris une balade à Saint-Germain en taxi... C'était, on ne peut davantage, logique, raisonnable, normal...

Décidément, il est ardu de faire avouer au pédagogue ses déportements ambulatoires.

Le président insiste à nouveau, car le rapport de l'agent, s'il décrit la tenue suspecte du sieur K... et l'attitude embarrassée des femmes ne met pas les moindres points sur les i.

Or, il faut en sortir.

— Voyons, monsieur, encore une fois, reconnaissez-vous ?

— Et quoi ? Ma promenade avec ces deux dames ! Elle est prouvée. Ce que je faisais avec elle ?...

— Toute la question est là. Oh, certes, on ne vous demande pas des détails circonstanciés. L'agent a eu la conviction que vous commettiez un attentat à la pudeur. D'autre part, le métier de ces femmes ne laisse aucun doute... moral...

Subitement excédé, M. Alphonse K... se décide à entrer dans la voie des aveux.

— Je comprends qu'on s'entête à vouloir me faire dire ce que je désirais garder pour moi, lâche-t-il. De toutes manières, j'ai la certitude que je sortirai d'ici condamné. Eh bien, que le tribunal tienne compte de ma franchise.

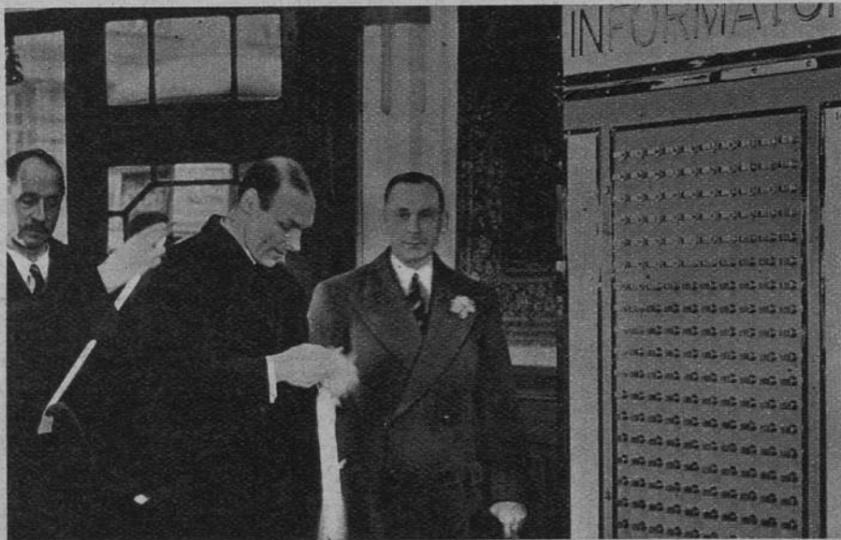
« L'amour ordinaire m'a trop souvent déçu. Je suis resté pendant des années sans m'approcher d'une femme. Régime pénible, régime déprimant. J'ai failli en mourir... On appelait cela jadis déperissement, maladie de langueur. C'est alors que j'avais perdu tout espoir de guérison qu'un jour je trouvai le dérivatif... sous la forme d'une créature déshéritée. Elle me produisit, rien qu'à la voir, le petit choc psychologique tant souhaité. Je ne crois pas utile de vous dire quel genre de soins je sollicitai de sa générosité ? »

— Gardez cela pour vous, en effet.

— Oh ! vous n'en rougiriez pas... Il y a des sadismes qui sont pitoyables, messieurs. Et, lorsqu'on me découvrit l'autre soir dans le taxi avec ces dames, je ne faisais pas de tort à la morale ni à la civilité puérile et honnête... Je me faisais caresser par l'une et par l'autre comme un petit enfant, qui aurait eu deux mères : des baisers chastes sur les joues, de petites tapes sur les épaules... des mots tendres... J'avais simplement enlevé mon veston à cause de la chaleur... Et, si on a trouvé ces dames dans une attitude incorrecte je prétends moi qu'elles agissent à mon égard exclusivement comme auraient pu le faire deux mamans attentionnées et tendres.

Édifié par cette confession sincère, le tribunal n'a condamné M. Alphonse qu'à un mois de prison avec sursis et 100 francs d'amende. Pauvre homme ! J. C.

## LE POLICEMAN MÉCANIQUE



On vient d'inaugurer à Londres un étrange appareil destiné à être répandu dans les grandes artères et les places principales de la ville. Grâce à lui, et sans avoir à distraire de leur service les agents chargés de la circulation, tout passant dans l'embarras pourra obtenir le renseignement dont il a besoin. Veut-il savoir par exemple quel bus prendre pour se rendre à tel ou tel endroit, il lui suffira de se conformer aux indications inscrites sur les côtés de l'appareil et de presser le bouton indiqué : la réponse lui viendra aussitôt sur une mince bande de papier sortant de la partie inférieure de la machine. Tout ce qu'un étranger ou même un Londonien voudra connaître, adresses des principaux hôtels, des théâtres, des cinémas, des musées, heures et lieux de rendez-vous des grandes compétitions sportives, lui sera révélé ainsi, gratuitement et rapidement, par l'« Informator ». (A.)

### " POLICE-MAGAZINE "

Direction - Administration - Rédaction  
3, rue Taitbout, PARIS (IX<sup>e</sup>)

Téléph. : Taitbout 59-68. — Compte Ch. Post. 259-10. R. C. : Seine 64-345

### ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans prime) ...	37 fr.
	Six mois ...	26 fr.
ÉTRANGER...	Un an ...	65 fr.
	Six mois ...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux. Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

# LE SAUVAGE (Suite de la page 13.)

C'est là que va se jouer la sanglante tragédie.

Le maçon pose cette dernière question :

— As-tu bien réfléchi ?  
— Oui !  
— Tu veux me quitter.  
— Oui !

Lui-même n'ajoute plus rien à ce bref colloque ; mais cinq coups de revolver résonnent cependant que les gens, qui ignorent totalement ce qui vient de se passer, se précipitent en hurlant :

— Au secours ! Au secours !  
Joséphine Dei est mortellement atteinte. Elle chancelle, fait un tour sur elle-même puis s'écroule dans les bras de son meurtrier en disant :

— Tu m'as tuée, je n'en puis plus.  
Justin Cavallo, le « garçon sérieux », le « sauvage » réalise enfin la portée de son acte. Il écarte les curieux qui, déjà, se pressent autour de lui et hèle le conducteur d'un camion qui passe :

— Emmenez cette femme à l'hôpital.  
Et il s'enfuit, par la rue de la République. Il court, il court... Pas longtemps. Car, un cycliste qui s'est lancé à sa poursuite, alerte deux agents :

— Arrêtez cet homme, il vient de tuer une femme.

Les gardiens de la paix Negroni et Santoni, après cinq cents mètres de poursuite, rejoignent le maçon meurtrier. Celui-ci tend son arme, sans manifester la moindre velléité de résistance et se contente de dire à voix basse :

— Oui, c'est vrai, je viens de tuer ma maîtresse. Parce qu'elle « marchait » avec d'autres !

On le conduit devant M. Letort, le plus sympathique et le plus parisien des commissaires de police niçois, qui l'interroge aussitôt :

— Pourquoi avez-vous fait cela ?  
Il bégaye pour répondre :  
— C'est-à-dire que j'ai tiré trois coups sur elle et deux sur moi. Je voulais mourir... Vous êtes blessé ?  
— Non.

En effet, le « suicidé » ne porte aucune trace de blessure. Il tente d'expliquer :

— Je ne sais pas comment cela se fait. Ma main a dû trembler...

Pendant ce temps, Joséphine Dei, transportée dans le coma à l'hôpital Saint-Roch, est remise entre les mains d'un éminent chirurgien, le docteur Nicolas, qui, malgré une délicate opération, ne peut arriver à la sauver : à vingt heures exactement, la jeune fille rend le dernier soupir : un des projectiles qu'elle avait reçu s'était logé dans la région du cœur.

Et toute une famille pleure, le père, la mère, quatre garçons et trois filles, une famille honorablement connue dans le populaire quartier de la route de Turin, où la nouvelle du drame qui vient de se dérouler cause aussitôt une profonde émotion :

— Pauvre petite « Tina » — ainsi nommait-on Joséphine — dit l'un.  
— Et l'autre riposte :  
— Avec le « sauvage », il fallait s'attendre à cela !

Au juge d'instruction, le « sauvage » a tenté d'expliquer ainsi son horrible geste :

— J'avais bien préparé mon « coup », je le reconnais. Pourquoi ? Parce que, diman-

che soir, j'ai aperçu Joséphine en train de laver au bord du Paillon. Et, auprès d'elle, il y avait un soldat qui, je le précise, la serrait de trop près !

— Voilà, me dis-je, pourquoi Joséphine est devenue indifférente à mon égard.  
— Je racontai cela à un de mes amis qui me répondit :

— Un homme comme toi, te laisser bafouer de la sorte ? Mais c'est impossible.  
— Tu as raison ! répondis-je.

— Et je décidai alors de tuer ma fiancée et de me faire justice ensuite. Vous savez le reste.

— Mais vous n'avez pas tiré sur vous-même, répliqua le magistrat.

— Si, je me suis tiré dessus deux fois ; je voulais me faire sauter la cervelle, mais je me suis manqué. Je l'ai déjà dit : ma main a dû trembler.

Curieux ! Aussi curieux que cette histoire du soldat dont Justin Cavallo ne souffla pas un mot à sa malheureuse victime et qui semble bien avoir été inventé pour les besoins de la cause, pour tenter, sinon de justifier, du moins d'excuser l'odieux forfait.

De même, Justin Cavallo semble mentir lorsque, parlant de Joséphine Allavena-Dei, il dit : « ma maîtresse ». En effet, le père de la morte, interrogé, a déclaré :

— Oui, j'avais donné mon consentement et je considérais Justin comme mon futur gendre. Mais je puis vous affirmer que ma fille n'a jamais été que la « fiancée » de l'assassin. La « fiancée » et rien de plus. Et, si je vous le dis avec autant de force, c'est que j'en suis certain !

Pourquoi donc, si ce n'est par jalousie, pourquoi donc Justin Cavallo a-t-il tué froidement celle qu'il prétendait aimer ?

L'enquête ne l'a pas étendue encore de façon précise et sans doute ne l'établira-t-elle jamais. On en est donc réduit aux hypothèses. Pour ma part — et sur ce point M. Letort est du même avis que moi — c'est vraisemblablement l'amour-propre qui a fait agir le meurtrier :

Si le « sauvage » était abandonné par la jeune fille, lui, qui avait fondé tant d'espérances sur leur union prochaine, sortait diminué de l'aventure. Et cela, il ne pouvait l'admettre, pour rien au monde...

Il y a aussi — ce qui n'est pas une circonstance atténuante, mais un fait établi qu'il faut mentionner — il y a aussi son terrible penchant pour l'alcool, qui causa la rupture responsable du drame.

Il y a également ceci : un des frères de Justin Cavallo a été, à différentes reprises, interné à l'asile d'aliénés de Sainte-Marie.

— Hérité, a dit un médecin qui le soigna.

Le praticien qui sera chargé d'examiner Justin Cavallo dans sa cellule, dira-t-il la même chose ?

C'est probable.  
Alors, tout s'explique :  
Alcoolisme...  
Folie...

Sous le poids d'un atavisme terrible, marqué du sceau de la fatalité, cachant lui-même une tare inavouable, Justin Cavallo n'était pas fait pour une existence paisible.

En tant, il n'a fait que suivre sa destinée.

Sa destinée de « sauvage ».

G. G.

# FROGÉ ÉTAIT INNOCENT

(Suite de la page 12.)

expliquer. L'hypothèse d'une imitation de l'écriture dudit M. Frogé justifie, au contraire, avec aisance toutes les contradictions précitées.

« C'est cette dernière interprétation que nous croyons devoir retenir comme conforme à la vérité. »

Cela est d'autant moins étonnant lorsque l'on se souvient qu'au cours de l'instruction l'agent double Gessmann avoua avoir écrit de sa propre main un billet dont on prétendait que Frogé était l'auteur.

Parmi les faits nouveaux, il en est un d'importance : la lettre Krauss.

Vous savez, Krauss, l'espion qui s'acharna à perdre Frogé.

Krauss donc est accusateur. Il charge Frogé et voici la lettre qu'il adresse au soir de l'audience du procès en appel à Besançon à son avocat de Belfort :

*L'affaire semble prendre une tournure inattendue. En effet, la condamnation de Frogé (et la mienne), qui ne semblait pas être douteuse au moment où Frogé s'est pourvu en cassation, est aujourd'hui devenue fort discutable. Un acquittement n'est pas exclu. Qu'est-il donc arrivé ? Proprement dit, rien de nouveau. Le réquisitoire du procureur général fut médiocre. Il accusait sans cette conviction profonde de M. Verdun, procureur de Belfort.*

*Quant à ma défense, M<sup>e</sup> Lorach a donné la preuve qu'il doit être plutôt juge qu'un avocat. En effet, il a présenté ma défense avec une maladresse parfaite et pourtant j'ai bien surveillé qu'il ne dise autre chose que cela que vous avez dit à Belfort.*

*Surtout, il s'est permis de discuter avec la défense de Frogé en entrant dans les attributions du procureur. Cela a fait le plus mauvais effet. Mais, mon Dieu, pas tout le monde est né pour être avocat. Hélas ! j'étais le client.*

*Voilà, maître, paraît-il, tout cela qui pourrait vous intéresser. La décision du tribunal sera connue le 15 mai prochain. Je l'attends avec impatience, mais aussi avec une sorte d'angoisse.*

*Ainsi, comme vous voyez, maître, il m'est arrivé rien qui pourrait justifier mes suppositions concernant le résultat final. Et cependant un vent de surprise et d'incertitude est passé par la salle d'audience... M<sup>e</sup> Claps va probablement cueillir les fruits semés avec tant d'esprit par M<sup>e</sup> Legrand.*

Eh bien ! nous trouvons pour le moins singulier que l'homme qui accuse Frogé d'espionnage, qui se dit son complice, estime, avec une crainte non déguisée d'ailleurs, qu'il peut être aussi aisément acquitté.

Krauss, accusateur, admet que Frogé soit innocent... N'essayons pas de comprendre. L'affaire Frogé n'est point close, elle nous promet des surprises.

Mais, une fois pour toutes, qu'on se dise bien que l'honneur d'un homme ne doit pas être entaché si à la légère.

Il faut savoir choisir. Ou Frogé a droit à se promener officiellement la tête haute, ou il ne l'a pas.

Il faut choisir, et vite. A cela, une seule solution : la révision. Puisque Frogé était innocent, il a droit à une réparation éclatante. On ne libère pas un traître !

PH. A.

ACHETEZ AUJOURD'HUI

# MON CINÉ

Numéro du 15 Octobre 1936

Tirage de grand luxe en héliogravure

VOUS Y LIREZ :

un roman complet :

## Ils étaient trois

Une interview de PAULEY

le grand comique français

Une biographie de :

CLAUDETTE COLBERT

DES ARTICLES :

LES JOURS ET LES NUITS DES

CHORUS-GIRLS

QUAND MISTINGUETT EST

DANS LE CHAMP

# MON CINÉ

est en vente partout, le N° : 3 fr. 50

## PRIMES GRATUITES

offertes aux abonnés de "Police-Magazine" habitant la France ou ses Colonies

AU CHOIX :

Prime n° 1. — UN PORTE-PLUME RÉSERVOIR, grand modèle, forte plume or, 18 carats. Remplissage automatique par levier. Existe en vert et en rouge.

Prime n° 2. — UN JEU DE 52 CARTES bridge-poker, très belle qualité, dans un étui porc véritable, teinte naturelle.

Prime n° 3. — 6 SERVIETTES ÉPONGE extra, à franges, blanches (0m60x0m60).

Joindre au montant de l'abonnement 1 fr. 25 pour frais de port et d'emballage de la prime choisie.

(Consulter notre tarif d'abonnement, page 14.)

**la Timidité EST VAINCUE EN 8 JOURS**  
par un système inédit et rationnel, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé sous pli fermé contre 1 fr. en timbres. Ecrire au D<sup>r</sup> P. M. FONDATION RENOVAN, 12, Rue de Crimée - Paris -

# Les Héroïnes de l'espionnage

(Suite de la page 7.)

J'en avais l'intention, mais mon chef, le colonel Z..., m'en empêcha. « Les Allemands, me dit-il, savent certainement à l'heure actuelle que c'est vous qui avez dénoncé leurs deux espionnes. Dès votre arrivée on vous fusillerait. » Je dus donc renoncer à ce voyage, qui aurait été mon quatorzième en pays ennemi. C'était en 1916.

« Simone de l'Armée de Lorraine » joua pour la dernière fois un rôle durant les hostilités quand elle comparut, en qualité de témoin, dans le procès des deux espionnes allemandes qui furent, toutes deux, condamnées à mort et fusillées.

Depuis, elle vit retirée dans sa maison solitaire de Cannes où elle ne s'occupe exclusivement que de l'éducation de ses trois fils.

Mais une dernière question nous brûlait les lèvres. Parmi les souvenirs de Berlin nous avions aperçu une décoration étrangère :

— N'est-ce pas la croix de Fer ? demandons-nous.

Parfaitement, dit M<sup>me</sup> Lebrun. Je la conserve précieusement, car elle me rappelle, en même temps que ma jeunesse, des heures d'enthousiasme et de danger.

Ce que M<sup>me</sup> Lebrun ne nous a pas dit, c'est qu'elle est la seule Française à avoir reçu la croix de Fer, la grande décoration militaire allemande.

M. G.

**ARTICLES D'HYGIÈNE EN CAOUTCHOUC**

MARQUE DÉPOSÉE

**BLACK CAT**

"VÉRIFIÉS, CONTROLÉS, GARANTIS"

« Ivroir »	Soie blanche fine.	La dz. 10.
« Réservoir ivroir »		» 11.
« Velouté »	Soie rose ext. fine.	» 12.
« Réservoir velouté »		» 13.
« Naturel »	Soie brune surfine.	» 14.
« Réservoir naturel »		» 15.
« Cristallin »	Soie blonde superf.	» 16.
« Réservoir cristallin »		» 17.
« Pelure »	Soie peau ext-superf.	» 18.
« Réservoir pelure »		» 19.
« Latex »	Soie lactée invisible	» 22.
« Renforcé »	Lavable extra.	» 20.
« Soie chair »	Lavable supérieur.	» 25.
« Supersochair »	Lavable ext. supér.	» 40.
« Epais »	Lavable d'usage.	» 45.
« Crocodile »	Special.américaine.	» 30.
« Baudruche »	Surfine supérieure.	» 50.
« Bout américain »	Modèle très court.	» 6.
« Collection »	Mod. variés supér.	» 25.
« Echantillons »	Mod. variés extrat.	» 15.
« Assortiment Black Cat »	20 mod. différents.	» 50.
« Le Vérifior »	appareil nickelé, extensible, indispensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs.	» 8.

RECOMMANDÉ : "Latex" invisible et "Soie chair" lav. CATALOGUE illustré tous articles intimes, cachetés fco. ENVOIS rapides, recom. sans marque, appariés. PORT : France et Colonies : 2 frs. - Étranger : 3 frs. PAIEMENT par mandat (Contre remb. : frais 3 frs.). Pas d'envoi contre remb. à l'Étranger.

**BELLARD - P - THILLIEZ**  
HYGIÈNE  
55, Rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9<sup>e</sup>  
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue  
Magasins ouverts de 9 à 19 heures. (Vente discrète)  
Même maison : 22, Faub. Montmartre (9<sup>e</sup> boulevard)

**Lisez SÉDUCTION**

qui publie

**Flirt extra-dry**  
par Pierre FORGETTES  
illustré par BRUNELLESCHI

Utilisez **PETIT COURRIER**  
le **de SÉDUCTION**

EN VENTE PARTOUT LE N° **1<sup>fr</sup>50**



Sir Basil Zaharoff, le fameux et mystérieux personnage dont l'action occulte s'est fait sentir dans tous les conflits guerriers qui ont déchiré le monde en ces quarante dernières années, est, dit-on, à l'article de la mort. (Rap.)



Un Annamite, Hoang Van Tau, demeurant à Paris, a comparu devant les Assises de la Seine. Il était accusé du meurtre de deux de ses compatriotes, trouvés assassinés, de façon identique, dans leur chambre. A gauche : la porte de la maison où vivait Yo Van Toan, l'une des victimes ; à droite : le meurtrier aux débats. Hoang Van Tau a été condamné aux travaux forcés à perpétuité, sauvant ainsi sa tête. (Rol. et Rap.)



Le dynamiteur hongrois Matushka, le sinistre « dérailleur de trains » dont l'attentat à Bia-Torbagy restera tristement célèbre, va être exécuté en dépit de l'avis des médecins aliénistes. Notre document montre Matushka, lors de son procès, contestant un point de l'accusation. (Rap.)



Un document particulièrement rare nous fait assister ici à l'exécution d'un criminel en Hongrie. Dans la cour de la prison, en présence des officiels et des gardiens, un bandit de grand chemin va être pendu. Il a déjà la corde passée autour du cou, et l'exécuteur des hautes œuvres, monté sur un escabeau, bande les yeux du condamné. (Rap.)



Une Anglaise, Mrs. Bonsort, rencontra dans un club un certain John Dimento. Mrs. Bonsort, rentrée chez elle, s'aperçut que six cents mille francs de bijoux qu'elle portait sur elle avaient disparu. Plainte et procès. Voici Mrs. Bonsort. (A. P.)



A Londres également s'est ouvert un autre procès à sensation. Trois escrocs — une femme et deux hommes — avaient dépouillé une vieille dame de quatre-vingt-quatre ans de toute sa fortune. La justice anglaise a octroyé quatre ans de prison à Mrs. Amelia Burton, douze mois de prison à Richard Lindsey Rogers (le jeune homme en chapeau mou) et cinq ans de prison au major Thomas Impey (à droite). (A. P.)

